

Musique bretonne

l'actualité du patrimoine oral de Bretagne

EBREL/MAE/MEZHEVEN - AVRIL/MAI/JUIN 2017 - N° 251

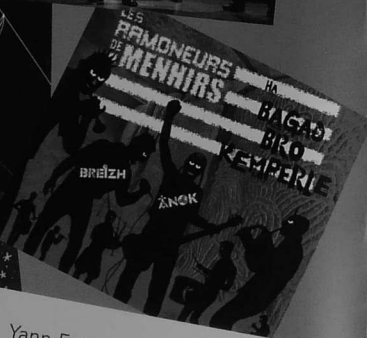
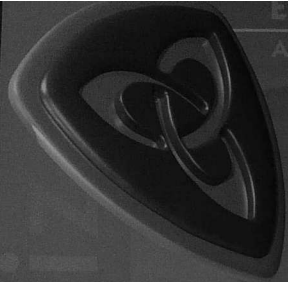
5,20€



Kann al Loar
À la Zim ! Musik
Kanerien Bro Kemperle
Plouzévet 1965

www.dastum.bzh

E KALON SEVENADUR BREIZH
AU CŒUR DE LA CULTURE BRETONNE



Sommaire Taolenn

Agenda Deiziadoù
 Rencontre Kejadenn
 Tous les dansings seront fermés
 Danser, un élan vital 14
 Rétrospective Kilsell
 War! Leur a 50 ans
 Week-end festif à Quimper 12
 Événement Darvoud
 Kann al Loar
 Le festival landernéen
 fête ses trente ans 14
 Association Kevredigezh
 À la Zim! Musik
 Collectif à la nantaise 18
 Initiative Kevredigezh
 Kalon Dardoup
 Un webdoc consacré
 au pays Dardoup 21
 Kanerien Bro Kemperle
 La mémoire vive des chants
 du pays de Quimperlé 22
 Point de vue Savboent
 Fest-noz à l'UNESCO
 Un premier bilan 28
 Actualité de Dastum
 Ti Dastum
 Plozévet 1965
 Les enregistrements
 d'Edgar Morin pour la
 première fois accessibles 34
 Joseph Mahé
 À la découverte d'une personnalité
 morbihannaise et de sa collecte... 40
 Quoi de neuf? Hag a nevez
 Actualité du livre et du disque 44

En couverture: Danse menée par François Robin au fest-noz des 25 ans de scène d'Hamon-Martin au Dresny à Plessé en septembre 2016 (photo Myriam Jégat).

N e c'helled, er pennad-stur-mañ, nemet rentañ enor da Jean-Michel Guicherd ha d'e labour divent, al lodenn anavezetañ anezhañ o vezañ ar bibl ma z eo La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne eo ret da gement hini dedennet gant dañsoù Breizh bezañ bet lennet, un oberenn glok ha diraez d'an holl koulskoude, rak lakaet dre skrid en un doare sklaer-tre. Ar chañs en deus bet Jean-Michel, met dreist-holl ar varregezh da intent dañsoù Breizh evel e oant bevet en ur bed a-ziv ar maez a oa oc'h ober e dalaroù ; deuet eo a-benn a-wechoù zoken da welet penaos o deus cheñchet an dañsoù abaoe kreiz an XIXth kantved, o tiskouez evel-se n'eo ket digemm « danvez Breizh » evel ma vezer techet da grediñ. Met ma lenner e lev, n'eo ket un digarez da chom hep sellet ouzh e filmoù, zoken ma z'int divouezh: soñjal a ran dreist-holl en dañs-tros-se eus Kaloner dañset gant un daouzek den bennak, botoit-kenoù ganto en o zreid, o doa, anat eo, dilezet o labour da zont da zaisal dirak ar c'hamera... Lakaat a ra ar pennad-se d'en em soñjal war al liamm, iskis met gwirion, a zo etre an dañsereien-se ha re hiziv. Setu perak e reketan e c'helle filmoù Jean-Michel bezañ gwelet gant ar muiañ posubl a dud, evit ma vo treuskaset e labour penn-da-benn.

L antama d'aneut ét bèn sur pour se remembré de Jean-Michel Guicherd e de son ouvraij lon sa vie. Son ouvraij ge nen treut den la vrè bibl-la q'èt La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne, un livr ge tout lez ciun q'i s'intéressent den la danç betonn divent avoir lézu, un livr complèt mèn éz à létr etout, a vu q'il ét vrè cller, Jean-Michel a z-u la chañc, mèn ensourgetout la capabilitée, de vair la danç betonn enmèl le mondè de la canpègn a sa toutt parfin. Il a mèm pu trèz dez chanjiment depès le mitan du 19th siècle, dedzant de mèm lez ciun q'i sonjnet ge le « qai de Bertègn » serèt flojè lon du ten. La linie de son livr n'èt pouint tout, n'a corr la vairie de sez film, mèm si sont sans parol : je sonj de mèm den la gavott Kalanel q'èt dançée par unn douzenn de mondè o lour bott, du mondè q'ont lère lour ouvraij pour pouair dançé devant la camera... La paissée-la menn pour mai a ranjé sur la lignée ge n'a entr lez dançou-la e lez ciun d'aneut. Et pour qhi je dis haot ilè la voulanç ge lez film a Jean-Michel peujent yètr vu par tout le mondè, assourfin ge le pàsajj de son ouvraij saij parfèt.

C et éditorial ne pouvait qu'être un hommage à Jean-Michel Guicherd et à son immense travail, matérialisé par cette bible qu'est La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne. Quoique s'intéresse à la danse bretonne se doit d'avoir lu cet ouvrage complet et cependant accessible à tous, car rédigé avec une grande clarté. Jean-Michel a eu la chance mais surtout la capacité de saisir la danse bretonne telle qu'elle était vécue dans un monde rural qui jetait ses derniers feux ; il a même pu en tracer certaines évolutions depuis la moitié du 19^e siècle, informant un caractère supposé immuable que l'on prête facilement à la « matière de Bretagne ». Mais la lecture de son livre ne dispense pas du visionnage de ses films, même muets : je pense, par exemple, à cette gavotte Calanhel dansée par une douzaine de personnes bottes aux pieds, qui ont manifestement interrompu leur travail pour danser devant la caméra... Cette séquence fait s'interroger sur l'étrange, mais réelle à mon sens, filiation entre ces danseurs et ceux d'aujourd'hui. Alors je forme le vœu que les films de Jean-Michel puissent être vus par le plus grand nombre, pour que la transmission de son travail soit complète.

Ronan Gueblez

Ni soñj deomp

Concerts / Spectacles

Vendredi 19 mai

Moëlan-sur-Mer (29) Repas-spectacle avec Ronan Pinc et Morwenn Le Normand (L'Ellipse, 20h30).
Rennes (35) Trio Nolven Le Buhé-Hélène Brunet-Yuna Léon (Les Champs Libres, 17h30).
Plémeur (56) Yann-Fañch Kemener: «En ar deulin» (Amzer Nevez, 20h30).
Plémermel (56) Jean-Luc Le Mouél et Olivier Leroy: «Arth of sounds» (salle des fêtes, 21h).
Rohan (56) Spontus et Manu Sabaté (salle Belle Étoile, 20h30).
Séné (56) Rozenn Talec et Yannig Noguët: «Gali galant» (20h).

Samedi 20 mai

Combrit (29) Trio Joa et Soig Sibérel, Les Ramoneurs de Menhirs et Louise Ébrel (parc de Kérobistin, 18h30).
Langonnet (29) Lauréats de Taol-dañs, Trio Liù, Nolwenn Korbell, Youn Kamm et le Bagad du Bout du Monde (Gouel Broadel ar Brezhoneg).
Argenteur-du-Plessis (35) Gilles Servat: «70 ans... à l'ouest!» (centre culturel Le Plessis Sévigné, 20h30).
Redon (56) Apéro musical et ciné-spectacle «Un canal pas banal» (Cinémaniv, 19h).
Réré (44) Little Big Noz, Air Brut et les élèves de l'école de musique de la Balinière (centre musical de la Balinière, 18h30).



Petrapos Kirkassis

Mercredi 24 mai

Sarzeau (56) Plantec (Logeo).

Jeudi 25 mai

Vannes (56) Plantec (esplanade du port).

Vendredi 26 mai

Glomel (22) Denez Prigent, Ronan Le Bars Group, Istan Trio (Festival Terre d'Aure).
Langonnet (29) Petrapos Kirkassis, Before Bach, Imperial Gavotte Club, Kreiz Breizh Akademi #6 (Festival Couleurs du monde).
Séné (56) Spontus et Manu Sabaté (port).

Samedi 27 mai

Langonnet (29) Petrapos Kirkassis, Imperial Gavotte Club, Gange Breizh Band, Spontus et Manu Sabaté (Festival Couleurs du monde).

Bouguenais (44) Concert et bal avec Duo Bahasa, Le Pouf à Cordes, Trio dell'Amore (Le Nouveau Pavillon, 19h).

Jeudi 1^{er} juin

Rennes (35) Annie Ébrel et Riccardo del Fra (ferme des Gallets).
Sainte-Anne-d'Auray (56) Duo Régis Huiban-Philippe Gloaguen (parc Camborne, 18h30).

Vendredi 2 juin

Pommerit-Le-Vicomte (22) Soig Sibérel et Étienne Grandjean (Le Bathyscaphe, 20h30).
Rennes (35) Plantec, JMK, Aroze (Le Jardin Moderne).
Saint-Aignan (56) Doue Le Pottier Trio.

Samedi 3 juin

Brasparts (29) Plantec, JMK, Aroze (ferme de Gwermandour).
Lampaul-Ploarzel (29) Denez Prigent (Les petites Follies en Iroise).

Mardi 6 juin

Saint-Herblain (44) Ciné-concert «images nantaises» (cinéma Le Lutetia, 20h30).

Dimanche 12 juin

Plouñour-Ménez (29) Patrick Molard

et Ronan Pellen (Festival du violon, 16h30).

Jeudi 15 juin

Bouguenais (44) Concert avec les élèves du Pont Supérieur (Le Nouveau Pavillon, 20h30).

Samedi 17 juin

Ploudalmézeau (29) Nicolas Quemener et Audrey Le Jossec (O'DonNeil Irish Pub, 21h).
Ploumagoar (29) Krismenn et Alem.

Dimanche 18 juin

Sizun (29) Nolwenn Korbell et Didier Dréau (église de Saint-Cadour, 17h).

Jeudi 22 juin

Plumergat (56) Rozenn Talec et Yannick Noguët (18h30).

Vendredi 23 juin

Donges (44) Kemener-Cuiller-Ripoche-Sailly: «Danse contre Danse» (espace Renaissance, 13h45).

Samedi 24 juin

Saint-Hervé (22) Kemener-Ripoche: «An Eur Glaz» (église).
Josselin (56) «Tous les dancings seront fermés» (L'Écusson, 20h30).

Dimanche 25 juin

Monterfil (35) Youn Kamm et le Bagad du Bout du Monde (Fête de la Gallesie).

Mardi 27 juin

Plestin-les-Grèves (22) Duo des Ours du Scroff (espace An Doue Meur, 14h30).

Jeudi 29 juin

Guichen (35) Gontes avec Jean-Pierre Mathias (Le Marin Boël, 20h30).

Vendredi 30 juin

Augan (56) Soig Sibérel (Le Champ Commun, 21h).

Lundi 3 juillet

Ploumoguier (29) Annie Ébrel et Jacques Pellen

Jeudi 6 juillet

Guichen (35) Gontes avec Jean-Pierre Mathias (Le Marin Boël, 20h30).

Samedi 8 juillet

Carhaix (29) Le Bour-Bodros et invités: «Chadenn» (Bagadañs, 21h).

Mardi 11 juillet

La Prénessaye (22) «Tous les dancings seront fermés» (salle des fêtes, 20h30).
Saint-Malo (35) Le Bour-Bodros et invités: «Chadenn», Étienne Grandjean et Soig Sibérel (festival Folklore du Monde).
Questembert (56) Yannick Gargam: «Mon père, ma mère, mariez-moi» (chapelle de Lesnoy, 20h30).

Mercredi 12 juillet

Saint-Malo (35) Nolwenn Korbell et Didier Dréau (festival Folklore du Monde).

Jeudi 13 juillet

Landerneau (29) Ronan Le Gourrière: «Par le bout du nez» (Kann al Loar, 10h30 et 14h30).

Vendredi 14 juillet

La Prénessaye (22) Faust, Trio Geraldine Chauvel (église, 20h30).
Carhaix-Plouguer (29) Kreiz Breizh Akademi #6, Erik Marchand et Bojan Z. (Les Vieilles Charrues).
Landerneau (29) Jean-Luc Roudaut, Duo du Bas: «Casserles», Niirman, Dan ar Braz: «Guitares», Fleuves, Zoñ, C'harr Nij (Kann al Loar).

Samedi 15 juillet

Carhaix-Plouguer (29) Sylvain Barou (Les Vieilles Charrues).
Landerneau (29) Jean-Louis Le Valléant: «P'it Gus», Tyto Alba Trio, Krismenn, Hamon-Martin Quintet et Basel Zayed: «Kharoub», Tchad, Trio O'Disi, Paotred ar Riwall (Kann al Loar).
Plouñevé-Moëdec (22) Kemener-Ripoche-Rousseau: «Ar Baradoz Cantiques et chants sacrés de Bretagne» (chapelle de Pors an Park, 20h30).
Saint-Malo (35) Le Bour-Bodros et invités: «Chadenn» (festival Folklore du Monde, 21h).

Dimanche 16 juillet

Carhaix-Plouguer (29) Hamon-Martin Quintet et Basel Zayed: «Kharoub» (Les Vieilles Charrues).

Mardi 18 juillet

Quimper (29) Gange Breizh Band, Babel (Festival de Cornouaille, place de la Résistance, 20h30).

Mercredi 19 juillet

Quimper (29) Krismenn (Festival de Cornouaille, Novomax, 21h), Gwennyn (place de la Résistance, 20h30).
Herbignac (44) Yann-Fañch Kemener Trio (château de Ranrouët).

Berr-ha-berr

L'ouvrage Joseph Mahé est paru



Thibault Hervéaux

L'ouvrage *Joseph Mahé (1760-1831) Premier collecteur de Haute et de Basse-Bretagne* vient de paraître. Ce 8^e volume de la collection Patrimoine oral de Bretagne est consacré à la plus ancienne collecte musicale connue de Bretagne, celle réalisée par Joseph Mahé au tout début du 19^e siècle (retrouvez notre article en p. 40).

Son auteur, Roland Becker, rencontrera le public à l'occasion de séances de dédicace le 2 juin à 17h à la librairie Gweladenn à Saint-Nazaire, le 3 juin à 15h la librairie Lenn ha dilenn à Vannes, et les 9, 10 et 11 juin sur le stand de l'Institut culturel de Bretagne au salon Livr' à Vannes.

L'ouvrage est disponible en librairie mais aussi sur <http://boutique.dastum.bzh>

Expo « Chanteurs traditionnels bretons »

Dans le cadre d'une résidence organisée par le centre d'art Gwin-Zegal, la photographe suisse Anne

Golaz a choisi de réaliser des portraits de chanteurs de fest-noz juste après leur passage sur scène, leur demandant de répéter à cappella certaines chansons. Dans des mises en scène entre théâtralité et réalisme, expressions et postures de chanteurs transcendent le langage visuel du chant, l'émotion, la concentration, l'effort... On pourra découvrir cette série, à laquelle la photographe a associé des images d'archives filmiques et photographiques issues de plusieurs fonds bretons, du 24 juin au 24 septembre à l'espace François Mitterrand, à Guingamp.

Beau succès pour Kant a gan



Myriam Rigaut

Pari réussi pour Louis-Jacques Suignard et le Rouedad staliou kan (voir notre dernier numéro). Kant a gan, cette réunion de plus de 200 chanteurs des ateliers de chant breton aura constitué incontestablement le temps fort du dernier Printemps de Châteauneuf. Plus de 100 kaner et autant de diskaner ont interprété ensemble, dans la danse, une magnifique suite gavotte, et offert à tous un grand moment d'émotion et de jubilation. Un beau succès pour ce qui constitue le premier grand événement organisé par le Rouedad.

Retrouvez désormais l'agenda des festoù-noz sur www.tamm-kreiz.bzh



Tamm Kreiz

Jeu 20 juillet

Quimper (29) Duo du Bas : «Casserolles» (Festival de Comouaille, Novomax, 21h), Bodenes-Hamon Quintet, Carlos Nuñez (Le Pavillon, 21h).

**Veillées/
Repas chantés**

Vendredi 19 mai

Pipriac (35) Veillée chantée et contée (Chez Paulette, 20h30).
Camphion (44) Veillée avec Dastum 44 sur le thème «Moulin et vents» (La Ducherais, 20h30).

Samedi 20 mai

Fougères (35) Apéro/repas chanté (Le Coquelicot, 18h).

Mercredi 24 mai

Saint-Aubin-des-Châteaux (44) Veillée de pays avec Dastum 44 (chapelle des Templiers, 20h30).

Vendredi 9 juin

Soulvache (44) Veillée (café Le Papier Buvard, 20h30).

Mardi 13 juin

Riantec (29) Filaj (rendez-vous à 19h au moulin de Stervins).

Vendredi 16 juin

Pipriac (35) Veillée chantée et contée (café Chez Paulette, 20h30).

Samedi 17 juin

Tréfléan (56) Veillée bretonne avec chant, contes et harpe celtique (chapelle de Chan, 20h30).

Mardi 20 juin

Nantes (44) Apéro chanté avec Dastum 44 (bar Mon Oncle, 18h).

Mercredi 28 juin

Vitré (35) Veillée chantée (bar Le Baravel, 19h).

**Balades chantées,
contées, musicales**

Samedi 20 mai

Argentré-du-Plessis (35) Balade contée avec Jean-Pierre Mathias (centre-ville, 15h).



Balade chantée de Dastum 44

Samedi 3 juin

Puceul (44) Balade chantée avec Dastum 44.

Samedi 11 juin

Saint-Herblain (44) Randonnée chantée (départ à 10h30 de La Carrière).

Dimanche 12 juin

Plouneour-Ménez (29) Balade contée et musique verte avec Jean-Yves Bardoul (Festival du violon, 11h).

Dimanche 25 juin

Monterfil (35) Balade chantée et contée avec Monique Répécaud et Mona Jaouen (Fête de la Gallésie).

Jeu 13 juillet

La Prénessaye (22) Balade musicale et chantée avec Roland Brou, les stagiaires et les enseignants des Assemblées galleses (10h).

Stages/Ateliers

Samedi 20 mai

Plouneour-Ménez (29) Stage de chant de Haute et Basse-Bretagne avec Jean Herrou et Violaine Mayor.
Org. Hent Telenn Breizh (02 98 78 93 25).
www.henttelennbreizh.net

Monterfil (35) Stage de musique traditionnelle de Haute-Bretagne pour les moins de 15 ans avec Pierrick Lemou et Corentin Le Doujet.
Org. Carrefour de la Gallésie.
Contact : 06 72 08 56 81.
www.gallesie-monterfil.org

Yannes (56) Stage de danses chantées maritimes avec Marc Clérivet et Michel Collet.
Org. Emglev Bro Gwened (09 72 61 16 89).
contact@tiarvro-bro-gwened.bzh.
www.tiarvro-bro-gwened.bzh

Org. Emglev Bro Gwened (09 72 61 16 89).
contact@tiarvro-bro-gwened.bzh.
www.tiarvro-bro-gwened.bzh

Dimanche 21 mai

Hanvec (29) Stage de gavotte Kernevodez avec Pascal Poulliquen.
Org. PNR Armorique (02 98 81 16 51).
sylvie.vigouroux@pnr-armorique.fr.

Vendredi 2 juin

Plougonec (29) Stage de danses de l'Aven avec Raymond Le Lann.
Org. Comité de jumelage Plougonec-Llandysul (06 31 99 94 40).
www.llandysul-plougonec.org

Samedi 10 juin

Plouneour-Ménez (29) Stage de chant de Haute et Basse Bretagne avec Jean Herrou et Violaine Mayor.
Org. Hent Telenn Breizh (02 98 78 93 25).
www.henttelennbreizh.net

Le Sel-de-Bretagne (35) Stage de chant traditionnel avec Jean Baron.
Org. Les Menhirs (02 99 44 64 54).
club.des.menhirs@wanadoo.fr.

Saint-Jean-de-Boiseau (44) Stage de montage de anches avec Thierry Bertrand.
Org. Sonneurs de Veuze.
Contact : hfourmier@yahoo.fr

Dimanche 11 juin

Brest (29) Stage de harpe celtique avec Hoëla Barbedette et Alice Soris-Cadoret.
Org. Collectif ARP (collectif-arp@gmail.com).
www.collectif-arp.com

Plouneour-Ménez (29) Stage de violon breton avec Jonathan Dour.
Org. La Vache Luthière.
www.festivalduviolon.com

Vendredi 17 juin

Saint-Jean-de-Boiseau (44) Stage d'accordage de anches avec Thierry Bertrand.
Org. Sonneurs de Veuze.
Contact : hfourmier@yahoo.fr

Du 10 au 15 juillet

La Prénessaye (22) Stages des Assemblées galleses : accordéon diatonique (débutants et continuateurs) avec Patrick Bardoul et Yann Le Ho, accordéon diatonique (confirmés) avec Samuel Le Hénañf, bombarde et binioù-koz (tous niveaux) avec Claude Le Baron, clarinette et saxophone (un an de pratique mini) avec Erwan Lhermentier, flûte traversière en bois avec Mathieu Sérot, guitare avec Erwan Bérenger, vielle à roue avec Marc Anthony, cordes frottées



Jonathan Dour

(violons) avec Manu Bouthillier, Jonathan Dour et Bruno Ronzier, harpe celtique (débutants et continuateurs) avec Molène Galard, musique d'ensemble (niveau confirmé) avec Yvan Parantien, chant gallo (tous niveaux) avec Roland Brou, contes en gallo avec Matao Rollo.
Org. Les Assemblées Galleses (02 96 28 93 53).
contact@assemblees-galleses.net.
http://assemblees-galleses.net

Vendredi 17 juin
Saint-Jean-de-Boiseau (44) Stage d'accordage de anches avec Thierry Bertrand.
Org. Sonneurs de Veuze.
Contact : hfourmier@yahoo.fr

Mardi 18 juillet

Plésidy (22) Stage de chant gallo avec Marie-Noëlle Le Mapihan.
Org. Studi ha Dudu (02 96 13 10 69).
studi-ha-dudu@wanadoo.fr.
http://perso.orange.fr/studi-ha-dudu

Du 19 au 21 juillet

Plésidy (22) Stage de kan-ha-diskan avec Noluen Le Buhé, Lors Landat, Noelle Corbel, flûte traversière avec Jean-Luc Thomas, violon avec Ronan Pine, accordéon avec Yannig Noguét, guitare avec Soig, Sibéril et Roland Conq.
Org. Studi ha Dudu (02 96 13 10 69).
studi-ha-dudu@wanadoo.fr.
http://perso.orange.fr/studi-ha-dudu

Du 21 au 23 juillet

Monterfil (35) Stage d'été en Broc'heliand : conte avec Xavier Leseche, danses bretonnes avec Hervé Lambrecht, guitare avec Philippe Le Gallou, violon avec Pierrick Lemou, harpe celtique avec Dimitri Boekhoorn, accordéon avec Yann-Fanch Perroches.
Org. TVB Productions.
www.tvb.com.fr

**Conférences/
Rencontres**

Jeu 18 mai

Bruz (35) Conférence sur la musique bretonne en danse et en chansons (Auréa, 20h).

Samedi 20 mai

Pontivy (56) Rencontre chantée avec Marthe Vassallo autour des *Chans du livre bleu* (espace Kenéré, 15h).

Mercredi 31 mai

Cavan (22) Gauserie avec Patrick Malrieu, Didier Bécam et Nolwenn Morvan sur la mise en ligne du «Cata-

Mousig bihan



Recueillir et faire vivre les chansons des gens de mer, tel est l'objectif du projet «Mousig bihan», autour duquel le Conservatoire de Vannes/Presqu'île de Rhys a réuni, ces derniers mois, les acteurs culturels du Golfe du Morbihan, avec la participation des habitants.

À côté d'une collecte ethnographique sur la tradition orale maritime menée par l'Office du patrimoine culturel immatériel (OPCI) a été lancée une collecte participative auprès de la population locale ainsi que dans des classes de primaire.

Les sources recueillies ont donné lieu à différentes actions de restitution : exposition, concerts, animations et transmission des chansons aux élèves du conservatoire comme à plus de 800 écoliers.

Et ce n'est pas fini. La collecte participative se poursuit, et un recueil de quelque 60 chansons traditionnelles maritimes vient de paraître (photo). En outre, les fonds sonores réunis seront mis à disposition à partir de la rentrée 2017 sur les plates-formes numériques Dastumédia et RADdO.

Plus de renseignements sur <https://mousigbihan.wordpress.com>



PROMOTION ET TRANSMISSION DES CULTURES POPULAIRES DE TRADITION ORALE ET DE LA MUSIQUE MODALE

KBA#6 : création Pobl'ba'r Machin[e] en concert :
4/05 Brest (29) La Carène • 10/05 Rennes (35) L'Antipode
26/05 Langonnet (56) Festival Couleurs du Monde
14/07 Carhaix (29) Festival Les Vieilles Charmes

8/13 Mai - Stage Suédo

Musiques populaires de Suède, répertoire du Dalarna et du Jämtland à Rättvik, Folkmusikens Hus

12/13 Juin - Coursus Rythme

avec Prabu Edouard, à St-Brieuc (22) Conservatoire

19/20 Juin - Coursus Rythme

avec Karim Ziad, à Rennes (35) M.C. Bréguigny

22 Juillet - Masterclasse chant & musiques modales des Balkans

avec Svetlana Spajic (Serbie) à Plouneour-Ménez (29) Abbaye du Relec pour le festival Arria Voca

30/31 Mai - Coursus Rythme

avec Karim Ziad, à Brest (29) La Carène

1^{er} Juin - Masterclasse

Doudouk & Saz
avec Vardan Hovannisian (Arménie) et Enre Gültekin (Turquie) à Gurgamp (22) Ecole de musique Communauté pour le festival 10 Ronds d'Alès

Contact : 09 65 16 71 21
contact@drom-kba.eu
www.drom-kba.eu

Les frais pédagogiques de nos stages peuvent être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle.

logue de la chanson de tradition orale en langue bretonne (Ti ar Vro, 20h30).

Lundi 12 juin

Concarneau (29) Conférence « La noce en Bretagne (1850-1950) » par Roland Becker (Centre des Arts et de la Culture, 14h30).

Mercredi 14 juin

Cavan (22) Causerie avec Alain Quilléveré et Bernard Lasbleiz sur le thème des bals clandestins pendant la Seconde Guerre mondiale (Ti ar Vro, 20h30).

Festivals

Vendredi 19 mai

Pays du Mené (22) Tradi Chapelles en Mené : concerts.
Org. Tradichapelles en Mené.
tradichapelles@laposte.net

Vendredi 19 et samedi 20 mai

Langonnet (56) Gouel broadel ar brezhoneg : tables rondes, cinéma, théâtre, ateliers-discussions, concerts, fest-noz, tremplin.
Org. Mignoned (06 11 70 65 92).
http://mignoned.bzh/

Jeudi 25 mai

Poullaouén (29) Fest ar Chan/Fête du chant : apéro musical, repas chanté, concert, fest-deiz ha noz, tremplin gavotte.
Org. Le Plancher/Dans Tro (02 97 23 83 83/leplancher@leplancher.com).

Vendredi 26 et samedi 27 mai

Langonnet (56) Festival Couleurs du Monde : concerts, master class, animations.
Org. Le Plancher (02 97 23 83 83/leplancher@leplancher.com).

Expo « Chanteurs traditionnels bretons »



Anne Colzar

Vendredi 10 et samedi 11 juin

Saint-Herblain (44) Festival Anne de Bretagne : expositions, rencontres, ciné-concert, apéro-concert, spectacle, fest-noz, randonnée chantée...
Org. Association culturelle bretonne Sud Bretagne.

Samedi 11 et dimanche 12 juin

Plouñour-Ménez (29) Festival du violon : stages, concerts, fest-noz, balade chantée, bœufs...
Org. La Vache Luthière.
www.festivaldiviolon.com

Samedi 24 et dimanche 25 juin

Monterfil (35) La Gallésie en Fête : concours, fest-deiz, fest-noz, concerts, animations.
Org. Carrefour de la Gallésie.
Contact : 06 81 89 12 98.
www.gallesie-monterfil.org

Du 30 juin au 2 juillet

Guissény (29) Fest Bro Pagan : concerts, festoù-noz, stages.
Org. Fest Bro Pagan.
www.fest-bropagan.org

Pont-Réan (35) Vents de Vilaine : concerts, fest-noz, randonnée chantée, conférences, animations.

Chers organisateurs,

Nous vous remercions de la parution dans ces pages et d'un service gratuit. Vos infos doivent nous parvenir avant le 10 du mois précédant la sortie de la revue (trimestrielle : paraît en janvier, avril, juillet, octobre) par courrier ou à l'adresse musique.bretonne@dastum.bzh. Et pour une meilleure mise en valeur de votre événement, il vous est possible de publier une annonce complète avec programme détaillé et visuels. Nous pouvons vous communiquer notre grille de tarifs pour les insertions publicitaires.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir vous adresser à Caroline Le Marquer : 02 99 30 05 13.

Org. Phare Ouest.
www.ventsdevilaine.fr

Samedi 8 juillet

Carhaix (29) Bagadañs : concours, défilés, spectacles, concert, fest-noz.
Contact : contact@bagadans.bzh
www.bagadans.bzh

Du 10 au 15 juillet

La Prénessaye (22) Les Assemblés Gallèses : stages, riguedao, fest-noz, concerts.

Org. Les Assemblés Gallèses (02 96 28 93 53/contact@assemblees-galleges.net).
http://assemblees-galleges.net

Du 13 au 16 juillet

Carhaix-Plouguer (29) Les Vieilles Charmues : concerts, fest-noz.
www.vieillescharmues.asso.fr

Landerneau (29) Kann al Loar : concerts, spectacles, ateliers, festoù-noz, concours, animations.
Org. Kann al Loar (02 98 30 30 45/festival@kann-al-loar.com).
http://kann-al-loar.bzh

Du 13 au 17 juillet

Dinan (22) Rencontres internationales de harpes celtiques : stages, concerts, rencontres, animations.
Org. CRHIC (02 96 87 36 69)/contact@maison.de.la.harpe.org.
www.harpe-celtique.fr

Du 19 au 24 juillet

Quimper (29) Festival de Cornouaille : concerts, spectacles, festoù-noz, ateliers, concours, animations...
Org. Festival de Cornouaille (02 98 55 53 53/contact@festival-cornouaille.bzh).
www.festival-cornouaille.bzh

Expositions

Durant tout le mois de juin

Cavan (22) Exposition « 150 ans de collecte en Trégor » (Ti ar Vro).

Vendredi 10 et dimanche 11 juin

Saint-Herblain (44) Exposition « Traditions orales de Loire-Atlantique » (La Carrière).

Du 24 juin au 24 septembre

Guingamp (22) Exposition photographique : « Chanteurs traditionnels bretons » (espace François-Mitterrand).

Courrier Lizheroù

Arbitrage digital des prestations musicales... de la fiction à la réalité!

Avec les promesses de l'IA (l'intelligence artificielle), du machine learning, le big data et les possibilités quasi infinies de numérisation, les algorithmes émotionnels qui sont mis en place dans la robotique; le scénario du jugement d'une prestation par la machine prend de plus en plus de consistance.

Autant, il me semblerait (encore) difficile de pouvoir le réaliser pour un orchestre symphonique, autant pour des instruments solistes ou en couple, cette hypothèse entre dans le domaine d'un possible à court ou moyen terme.

Nous pourrions donc imaginer : terroir par terroir, autour de représentations musicales décortiquées non seulement par des « spécialistes » mais aussi par le péquin moyen qui aurait accès à une plateforme communautaire, nous pourrions imaginer générer des *patterns*, des modèles d'arbitrages qui seraient enrichis par du « machine learning ».

Reste à construire ces modèles autour de critères comme le style, la musicalité, l'expression, la justesse bien sûr, etc.

Afin de tenir compte des évolutions musicales, ces *patterns* seraient remis à jour régulièrement et enrichis de numérisations implémentées dans une base de données ad hoc. Le tout, agissant

comme des méta modèles pour juger « automatiquement » des prestations musicales.

Deux utilisations pourraient être prévues. Tout d'abord, une utilisation à des fins d'entraînement dans une logique de comparaison (*benchmarking*). La prestation musicale est numérisée sur ladite plateforme, un diagnostic est envoyé aux exécutants avec les conseils pour se rapprocher de l'idéal ainsi que les références d'airs à consulter pour progresser. À partir du moment, où les instrumentistes acceptent de recevoir cette information, ils acceptent aussi que leur enregistrement vienne s'ajouter dans la base de données avec une possibilité de déversement dans celle de Dastum. Le collectage est ainsi automatisé.

Une autre utilisation possible serait à des fins de concours. Terminé les jugements en fonction de l'humeur et de la subjectivité de Pierre, Paul ou Jacques. Terminé les ressentiments et/ou les aversions que tout jugement entraîne vis-à-vis de tel ou tel jury. Désormais on pourra s'en prendre à la machine si on n'est pas content! À l'issue des prestations le classement argumenté est automatiquement délivré par ladite machine.

On peut même imaginer, au-delà de la convivialité perdue, que les prestations soient réalisées aux domiciles de chacun des acteurs! Plus besoin de se déplacer pour faire un concours. Inscription sur une plateforme, communication du jour et de l'heure de l'enre-

gistement, compilation et sortie automatique du classement et de ses arguments.

Le seul hic dans cette hypothèse ne sera pas la possibilité technique, mais le modèle économique. Même en utilisant des produits en open source comment rentabiliser un tel outil au-delà des subventions des organismes étatiques? Sujet à creuser prioritairement si le principe est intellectuellement retenu par les sonneurs et des premières ébauches budgétaires. En tout cas, c'est un beau sujet de réflexion et de développement pour des structures du type Ircam and co...

J'attends avec impatience vos réactions (surtout les négatives) ainsi que les bonnes volontés pour aller plus avant.

Josée Épinette

*PS : Quand j'ai envoyé cet article à Musique Bretonne en novembre 2016, j'ai fait rigoler toute la rédaction : c'est sans doute la raison pour laquelle le papier n'est pas paru! Mais badaboum! Six mois, plus tard parait dans la revue l'influence cet article qui donne une autre résonance au raisonnement initial! [voir lien ci-dessous]. Nous sommes dans une période d'accélération telle que décrite par le philosophe Harumi Rosa et ce qui semblait hier relever de la science-fiction est devenu une réalité.
<http://goo.gl/efh56t>*

Tous les dancings seront fermés

DANSER, UN ÉLAN VITAL

La danse comme expression ultime de la liberté de chacun, la danse comme rempart au chaos... Inspirée par les témoignages de ceux qui ont vécu les bals clandestins sous l'Occupation, la compagnie La Cariqhelle a choisi d'aborder ce thème fort avec le spectacle « Tous les dancings seront fermés » qui associe conte en langue gallo, danse et musique. L'auteur et comédien Matao Rollo s'en explique.

Musique Bretonne: Comment est née l'idée de ce spectacle ?

Matao Rollo : En août 2015, j'ai eu l'occasion d'entendre une émission de France Culture dans laquelle Alain Quillévéré parlait de son livre sur les bals clandestins durant l'Occupation*. J'ai été très touché par les beaux témoignages qu'il a recueillis au sujet de ces bals. Hommes et femmes bravaient tous les interdits pour aller danser, au risque d'être arrêtés ou de se voir fustigés le dimanche à l'église. Ils ne le vivaient pas comme un acte de résistance, ils répondaient simplement à un élan naturel, vital.

J'ai été frappé par la grande force de cette idée. Ni la guerre ni la répression ne peuvent refréner cet élan. Pour les danseurs, il n'y a plus de passé, plus d'avenir: seul compte l'instant présent et le plaisir de la danse. Cela entre, bien sûr, en écho avec ce qui passe aujourd'hui. Continuer à vivre, à danser, à aimer, c'est dire merde à un pouvoir qui voudrait interdire les fêtes, réprimer une culture, une langue. Plus les temps sont cruels, et plus c'est important.

Le titre « Tous les dancings seront fermés » renvoie aux avis préfectoraux de l'époque. Ils étaient rédigés

au présent. Nous avons choisi de transposer la phrase au futur, une manière de la replacer dans notre présent.

M.B. : Comment ce thème est-il transposé sur scène ?

M.R. : Nous avons souhaité associer dans ce spectacle le conte, la musique et la danse contemporaine. La narration s'appuie sur deux contes traditionnels qui nous semblaient avoir un lien fort avec le propos, l'un amérindien, l'autre qui est une version des « Souliers usés à la danse ». Le récit s'articule autour du personnage de Lina, jeune femme ensorcelée par la danse, au point de se mettre en danger. On la voit victime de torture... C'est une violence que nous voulions exprimer, bien qu'elle soit très difficile à mettre en scène. Cette tonalité grave est contrebalancée par des passages tendres, comiques, et même loufoques... Par exemple quand un musicien du « Torpic Jaze Club » — clin d'œil à ces orchestres de l'époque qui mêlaient le musette au trad' — se prête à une séance de radio-crochet, ou quand un gendarme en tutu vient donner au public une leçon de danse classique — la danse « autorisée ».

M.B. : À un moment, il y a une très belle scène de danse accompagnée au tår, un instrument de musique persan. Pourquoi cette scène ? À quoi renvoie-t-elle ?

M.R. : Nous avons voulu dépasser l'anecdote historique pour ouvrir le propos sur la dimension universelle de l'acte de danser malgré la guerre, malgré l'horreur. Nous avons été nourris par les images de la triste réalité contemporaine: les dictatures et les privations de liberté mais aussi les dévastations des guerres, les réfugiés... Au milieu du chaos, danser peut être un processus de reconstruction. Nous voulions montrer comment on peut faire d'un désastre une œuvre d'art. Nous ne voulions pas le dire, simplement le suggérer. C'était important pour nous d'aller au-delà du thème initial, d'aller ailleurs. Un ailleurs qui est aussi celui qu'offre la danse.

M.B. : Qui sont les acteurs de ce spectacle ?

M.R. : Nous sommes trois acteurs, Hélène Lemaige, Matlao Guitton et moi-même. Hélène, qui incarne le personnage de Lina, est une danseuse dont le parcours m'intéressait particulièrement: elle a été formée à la danse classique et pratique la danse contemporaine, qui l'a amenée à travailler l'improvisation. Matlao, qui joue aussi bien de l'accordéon que de l'harmonica, interprète un musicien du Torpic Jaze Club. Quant à moi, j'incarne à la fois le narrateur et, parmi d'autres, le personnage de Lucien, le cordonnier, un homme fruste transformé en bête par un désir frustré. Une danseuse,



■ Matao Rollo, Matlao Guitton et Hélène Lemaige dans « Tous les dancings seront fermés », présenté à Sèrent le 12 mai 2017 (photo Laëtitia Rouxel).

un musicien, un conteur... C'est l'association naturelle de trois disciplines qui ont des points communs, dont la pratique de l'improvisation et l'écoute du public.

Nous avons travaillé la mise en scène avec l'aide de Vincent Burlot, qui était déjà présent sur le spectacle « La houle ès avettes ». Il est comédien, musicien et amateur de danse contemporaine, il était vraiment l'homme de la situation. Enfin, Gigi Bigot a bien voulu nous apporter son regard sur l'écriture et notamment l'écriture en gallo car elle en a l'expérience; nous voulions nous assurer que le propos serait compris tout autant par un public non galloisant.

M.B. : C'est vrai, une partie du spectacle est en gallo. Un choix délibéré ?

M.R. : Ce spectacle aurait pu — et peut-être dû ? — n'être qu'en français, pour ne pas se couper du public, pour séduire des programmeurs au-delà de ceux du milieu

galloisant. Cela a été l'objet d'une vraie réflexion. Et puis finalement, nous avons choisi de l'assumer: quel sens y aurait-il eu à aborder le thème de la résistance aux interdictions si nous devions nous censurer, avoir honte de cette langue qui est la nôtre? Ce choix n'est pas un acte militant. Nous parions sur la musique de la langue, sur le spectacle. Et sur le fait que le gallo peut être entendu par tous, en dépit des a priori.

M.B. : Autour du spectacle, vous avez imaginé plusieurs temps de médiation culturelle sur le thème de la danse...

M.R. : Oui, nous sommes intervenus dans des écoles, des EHPAD avec des animations sur le conte, la danse, la musique, la langue... Nous avons aussi proposé des « bals silencieux » ouverts à tous. Des moments de danse, sans musique, qui invitent à prendre conscience de son corps, de celui des autres, à créer du lien autour de l'improvisation... Nous

souhaitons susciter ces moments en préambule de chaque représentation, donner envie aux spectateurs d'entrer dans la danse.

M.B. : La première a eu lieu à Sèrent. Quelles sont les prochaines dates ?

M.R. : Une avant-première a eu lieu également à La Granjoul à Parcé sous une forme cabaret, proche du public. Nous sommes attachés à pouvoir proposer les deux scénographies. Les prochaines représentations auront lieu le 24 juin à L'Écusson à Josselin et le 11 juillet dans le cadre des Assemblées Galloises à La Prénessaye. Nous rêvons de voir le spectacle porté sur scène au-delà de la Haute-Bretagne...

Propos recueillis par
Caroline Le Maquier

* Bals clandestins pendant la Seconde Guerre mondiale. Skol Vreizh, 2014. Voir aussi l'article d'Alain Quillévéré dans Musique Bretonne n°222 et 223.

War'! Leur a 50 ans

WEEK-END FESTIF À QUIMPER

Fin avril, War'! Leur fêtait ses 50 ans à Quimper. Au travers de deux spectacles, d'une exposition photo, d'un fest-noz, la confédération a fait partager sa vision d'une culture bretonne plurielle et résolument moderne.

Pour son cinquantième anniversaire, War'! Leur a investi Quimper avec la volonté de partager la culture bretonne tout au long d'un grand week-end de fête populaire.

En ouverture était présenté le spectacle [R] évolutions du collectif Dans Akademi dirigé par Eric Blandin, chorégraphe, et Erik Marchand, un des piliers de la musique bre-

tonne. Soit un ensemble de soixante danseurs en costumes et douze musiciens et chanteurs qui ont eu à cœur de démontrer sur scène que le patrimoine dansé et vestimentaire breton a toujours été en constante (r)évolution.

Le spectacle était accompagné d'une exposition photographique « P'tits bouts de Bretagne Bugaleaj » du photographe Serj Philouze, sur

le thème des enfants danseurs des cercles celtiques.

Un autre des temps forts de cet anniversaire est certainement le spectacle Trañs Breizh Express. War'! Leur a laissé carte blanche au chorégraphe Karl Blanchet pour créer une unique représentation de plusieurs spectacles de rue avec des centaines de danseurs des différents cercles. Un véritable défi relevé par ce jeune Malouin qui travaille à moderniser les classiques défilés en costume. Sur la place Saint-Corentin devant une foule nombreuse et les caméras de France 3, ce spectacle nous a offert un voyage inédit à travers toutes les Bretagnes. Du traditionnel bien sûr, mais aussi un *flash mob*, un pardon rock'n roll, un échange avec une batucada brésilienne, une *battle* de danseurs, de l'ultra contemporain et, en finale, *Whanter kant*, une danse bretonne créée pour cette occasion, et qui deviendra peut-être traditionnelle dans le futur!

Cette fête d'anniversaire s'est achevée avec 2500 danseurs lors du grand fest-noz de clôture. Un fest-noz à l'image du week-end : du très bon trad' avec les chanteurs Marchand-Guilloux ou les sonneurs Tymen-Kerveillant, du moderne, avec le duo Blain-Leyzour et Hamon-Martin Quintet, et puis un passage qui restera inoubliable : l'inaltérable Louise Ebrel mettant le feu sur scène avec les punks des Ramoneurs de Menhirs.

Reportage - Norbert Fest-Noz

Qu'est-ce que War'! Leur ?

Créé le 4 juin 1967, War'! Leur regroupe aujourd'hui 66 cercles celtiques et plus de 5 000 danseurs et musiciens dans la Bretagne historique et en France pour les groupes Divroet.

La fédération est surtout connue pour son championnat de Bretagne de danse auquel participent une cinquantaine de cercles celtiques classés en quatre catégories. Son système de notation la différencie des autres fédérations de danses ou de bagad : en effet, War'! Leur forme des « visionneurs » au sein de chaque cercle celtique et, tout au long de l'année, ceux-ci ont pour tâche d'aller voir les spectacles des autres cercles pour les juger sur plusieurs critères : costumes, danse, musique et mise en scène. Les cercles pouvant potentiellement être jugés à chaque prestation, ils veillent à maintenir très haut la qualité de leurs spectacles, quel que soit leur soit leur niveau.

Mais War'! Leur a d'autres missions de préservation et de transmission. C'est un organisme de formation ouvert à tous, avec une trentaine de stages ou rencontres par an. Son conservatoire du patrimoine vestimentaire traditionnel à Riec-sur-Beloune réunit de nombreuses pièces anciennes collectées auprès de ses adhérents et du grand public. La fédération organise enfin de grands spectacles « Dans Akademi » ou des événements en partenariat avec les concours du championnat de danses traditionnelles dont la finale a lieu à Gourn en même temps que le Championnat des sonneurs.

www.warleur.org



Trans Breizh Express



Louise Ebrel



Les Ramoneurs de Menhirs



Tymen-Kerveillant



Guilloux-Marchand

Kann al Loar

LE FESTIVAL LANDERNÉEN
FÊTE SES 30 ANS

Chant, musique, danse, théâtre en breton... Depuis 1987, Kann al Loar s'attache à faire une place aux différentes expressions de la culture bretonne tout en encourageant la création artistique. Comment se porte le festival alors qu'il s'apprête à fêter ses 30 ans, du 13 au 16 juillet? Nous sommes allés à la rencontre de son président, Tangi Thomin, pour en savoir plus.

Musique Bretonne: Comment pourrait-on résumer le bout de chemin accompli par le festival en 30 ans d'existence?

Tangi Thomin: Depuis sa création en 1987, le festival Kann al Loar est un projet d'équipe, porté par des bénévoles. C'est un événement ancré dans son territoire, le pays de Landerneau. Son positionnement est clair dès le départ : faire vivre un festival de culture bretonne dans le Léon.

Longtemps seul festival estival de la ville, les habitants s'y sont impliqués, allant au-delà de leur degré de sensibilité à la culture locale, pour partager un projet commun, vivre pendant quelques jours une aventure dont l'objectif est l'organisation d'un rendez-vous festif et populaire, ayant duré jusqu'à neuf jours !

Le chemin accompli depuis sa création n'est pas une ligne droite, il y a eu bien évidemment des écarts, des chutes... Mais à chaque fois, l'association s'est relevée et a su se remettre en question pour pérenniser le projet, en s'adaptant toujours aux évolutions de chaque époque, aux nouvelles pratiques culturelles.

M.B.: Quelle vision de la culture bretonne KAL cherche-t-il à partager ?

T.T.: Les statuts de l'association énoncent clairement des objectifs : « Le comité du Festival a pour but d'assurer la promotion et la diffusion de la culture bretonne et de favoriser la création culturelle régionale, notamment par l'organisation d'un festival annuel ». Cela se traduit par un festival mosaïque, pluridisciplinaire où se côtoient pratiques amateurs et professionnelles, musique, danse, chant, théâtre en breton, littérature mais aussi patrimoine maritime, gastronomique (LE kig ha farz!), vestimentaire...

Au fil du temps, la forme et les orientations ont évolué en fonction des aspirations de l'équipe en place sans jamais perdre de vue l'essence même du projet qui est définie dans les statuts. Le festival a accueilli aussi bien des spectacles de grande ampleur comme « L'Héritage des Celtes » (1996), les son et lumière de Strollad Ar Vro Bagan, que des propositions innovantes, avant-gardistes telles que la création « 48 eurvezh chouk » (2009), où dix stagiaires avaient 48 heures pour créer une pièce de théâtre à partir d'un poème de Youenn Gwernig.

M.B.: Le soutien à la création est un axe fort du festival. Comment s'exprime-t-il très concrètement ?

T.T.: La création a toujours été au cœur du projet, puisqu'elle est inscrite dans les statuts. De nombreux artistes ont pu profiter de résidences de création ou ont été coproduits par le festival. C'est par exemple Kann al Loar qui est à l'origine de la création du Ronan Le Bars Group, Ronan Le Bars à qui l'on avait donné une carte blanche en 2012 pour créer un spectacle autour de son répertoire et de ses compositions. La vitrine des créations ou coproductions Kann al Loar est variée, tant au niveau de la discipline que des esthétiques. Citons par exemple Mandala Sextet, Awen Magic Land (Maria Desbordes et Carlos Soto), Madarjeu (théâtre en breton), ou plus récemment Nirmään, et la cabine de téléaudioproduction Se-laou 3000 (création Son Hèrezh).

Depuis onze ans maintenant, nous organisons, conjointement avec la confédération Kendalc'h, Faltaziñ, un trophée de danse ouvert à tous les styles de danse et unique en son genre. Des danseurs aux profils très variés viennent y présenter leur regard actuel, leur interprétation de la Bretagne qu'ils vivent au quotidien. Ce type de spectacle est souvent la porte d'entrée pour un public non averti vers les autres propositions du festival.

Enfin, nous accueillons énormément de premiers, de par le choix assumé de se positionner en début de saison estivale.

M.B.: Quelle place le festival donne-t-il, par ailleurs, aux pratiques amateurs, à la culture locale ?



■ Le festival offre à voir et à écouter différentes facettes de la culture bretonne, comme la création chorégraphique avec le trophée Faltaziñ (photo Christine Penneec), le patrimoine maritime (photo Erwan Herpe) ou la création musicale : ci-dessus à droite, le collectif Kal en Bourg dans sa formation de 2015 qui a donné naissance au groupe Castor et Pillux (photo Pierre-Jean Verger) et le Bagad Bro Landerne (photo Erwan Herpe).

T.T.: La culture locale, c'est ce qui nous anime lorsque nous planchons sur une nouvelle édition, et les pratiques amateurs, qui en découlent nécessairement, y ont une place très importante. Le Bagad Bro Landerne et le cercle celtique Eskell An Elorn, qui sont aujourd'hui des associations à part entière rassemblant près de 300 personnes, y sont nées. Les chorales bretonnantes, fédérées au sein de Kanomp Breizh, y ont leur championnat annuel, avec une vingtaine de chorales engagées sur deux journées. Une journée entière est dédiée aux ensembles de musique et de danse traditionnelles. À l'opposé du sens péjoratif du mot amateur, ce sont ici des passionnés, les acteurs d'une culture populaire bien vivante et bien ancrée dans son

époque qui s'exprime, proposant sur scène des spectacles de haut niveau.

Nous mettons également un point d'honneur à accompagner les jeunes en formation, en invitant sur scène les élèves des ensembles de musique traditionnelle de l'école de musique du Pays de Landerneau pour un concert dans des conditions techniques de qualité. Certains de ces jeunes ont d'ailleurs intégré depuis le groupe « KAL en Bourg », une création 100 % Kann al Loar. Sous la direction artistique de Tristan Jézéquel, ce collectif anime le site du festival en déambulatoire avec un répertoire de musique traditionnelle arrangé, voir composé par ses membres. Cette pratique amateur encadrée

permet d'avoir une pratique collective et de gagner en maturité musicale.

Le festival est partenaire de plusieurs concours de musique, et accueille tous les ans les lauréats du concours interlycéés de Lannion, du concours de trio libre de Plougastel, souvent des groupes en voie de professionnalisation. Nous organisons aussi des concours pendant le festival, ouverts à tous : qualifications pour Gourin (duo libre, championnat de danses traditionnelles), concours de sonneurs.

Enfin, le festival s'adresse aussi aux plus jeunes festivaliers, à travers des ateliers et activités de découverte de la culture locale (broderie, danse, gouren, musique...) et une programmation de spectacles dédiée au jeune public. Ce sont nos futurs festivaliers, bénévoles, que nous initiions à la culture locale.



■ Parmi les artistes à l'affiche de cette édition : Ronan Le Gourméc avec son nouveau spectacle ludique « Par le bout du noz » (photo Eric Legret), Tyto Alba Trio (photo DR) et le groupe Nirmään (photo Geoffrey Arnoldy), qui fait son retour sur la scène du festival où il avait donné son tout premier concert en 2013.



concocté pour ce 30^e anniversaire ?

T.T. : 30 ans, c'est l'âge de raison, dit-on... Cette édition anniversaire sera à l'image de l'équipe : simple, conviviale et festive. Nous profitons de l'occasion pour faire évoluer la formule : une programmation plus dense, une deuxième scène Kabared sous chapiteau, une entrée payante (du vendredi au dimanche). Au programme, des artistes connus (Dan Ar Braz, Krismenn, Les Marins d'Iroise), de belles découvertes (Fleuves, Duo du Bas, « P'tit Gus », « Par le Bout du Noz »), des rencontres (Hamon-Martin Quintet et Basel Zayed, Tyto Alba Trio, Tchaidi) et de quoi se dégourdir les pieds et les oreilles (Bagad Melinerion Gwened de Vannes, Paotred Ar Riwall, Zoni, Nirmään, Aroze...)!

Propos recueillis par
Caroline Le Marquet

<https://kann-al-4oar.bzh>

M.B. : Le festival a dû, au cours de son histoire, surmonter des difficultés financières, comment s'est-il adapté ?

T.T. : Les difficultés financières font partie de l'histoire des festivals en général. De notre côté, ils ont été des occasions de remettre en questions nos pratiques, nos choix. Particulièrement après le gouffre de 2012. Une nouvelle équipe a pris les rênes et a remis à plat le fonctionnement et les orientations du festival. Les changements ont été profonds, tant au niveau des choix artistiques que de la mise en œuvre. Nous nous sommes recentrés sur le projet initial et sur le centre-ville de Landerneau, ce qui a permis de donner un nouveau souffle, d'initier une nouvelle

dynamique, en travaillant particulièrement sur l'accueil du public : nouvelles structures, restauration repensée, mise en scène des espaces pour créer une ambiance chaleureuse et conviviale, renforcement de la démarche développement durable... L'équipe a également fait le choix, et pas uniquement pour des raisons financières, de se passer de tête d'affiche, locomotive pour la communication mais mettant en péril financier l'association à chaque édition. Aujourd'hui, c'est bien l'ensemble du festival et des artistes qui sont mis en avant. Et les retours du public, comme des artistes, nous confortent dans cette voie !

M.B. : Quel programme avez-vous

canalBREIZH

MUSIQUE BRETONNE EN TOUT LIEU

布列塔尼的音乐无处不在

MUZIQ BERTONN EN MIL LEÛ

SONEREZH BREIZH A BEP TU

UBIQUITOUS BRETON MUSIC

la première webradio dédiée à la musique bretonne

www.canalbreizh.bzh

 Tamm Kreiz

dastum

NozBreizh

À la Zim ! Musik

COLLECTIF À LA NANTAISE

Collectif artistique nantais créé en 2013, À la Zim ! Muzik réunit des talents, des compétences et beaucoup d'envies. Rencontre avec Janick Martin, Erwan Hamon, François Robin, Sylvain Girault et Gérald Martin. Ambitieux, dynamiques, ouverts sur le monde, ces cinq militants veulent proposer une vision différente de la création artistique.

Musique Bretonne: Racontez-moi un peu la genèse d'À la Zim ! Comment est né le projet ? Qui en a eu l'idée ?

Erwan Hamon : Depuis une dizaine d'années, François Robin, Sylvain Girault et moi, on se voyait régulièrement et on réfléchissait à monter un collectif d'artistes sur Nantes. Nous avions envie d'une structure qui nous permette de défendre nos projets musicaux, nos différentes créations. Cela faisait quinze ans que chacun de nous faisait lui-même la promotion et la diffusion de ses projets artistiques, même s'il nous arrivait parfois de travailler avec des tourneurs. Nous nous sentions confrontés à une limite qui nous empêchait d'aller plus loin dans nos envies, de créer des choses plus ambitieuses, avec plus de musiciens, plus de moyens techniques, comme travailler avec un éclairagiste ou un metteur en scène, par exemple.

Après plusieurs ébauches plus ou moins élargies, nous avons créé À la Zim ! Muzik en fin d'année 2013. Actuellement, ce collectif réunit quatre artistes : Sylvain Girault, François Robin, Janick Martin et moi-même. Gérald Martin est en charge de toute la partie administrative et de production. À la

Zim porte et soutient nos différentes productions.

Gérald Martin : À la Zim est né pour répondre à un besoin : celui de structuration qui est une tendance profonde chez des musiciens ayant déjà des projets artistiques arrivés à une certaine maturité et qui ont l'ambition de créations nécessitant des résidences sur plateau, des moyens techniques, des regards extérieurs... La structuration collective permet de répondre aux enjeux administratifs, de production et de diffusion. Mutualiser les moyens permet de s'entourer de toutes les compétences pour que les artistes eux-mêmes puissent se concentrer le plus possible sur le cœur de leur travail.

Le collectif artistique est également un outil d'expérimentation et de développement artistique. Dès le départ, ça a été le cas pour À la Zim : il y avait l'envie de se mettre en danger, d'explorer de nouvelles voies et, clairement, de se donner les moyens pour aller plus loin, aussi bien au niveau de la création que de la diffusion, en rejoignant des réseaux que l'on ne connaissait pas encore. Le collectif permet de se donner du temps, de se projeter sur le long terme et d'avoir une réflexion sur ce que

l'on veut vraiment faire, défendre, et sur les moyens dont on a besoin pour y arriver. Et à plusieurs, c'est plus facile.

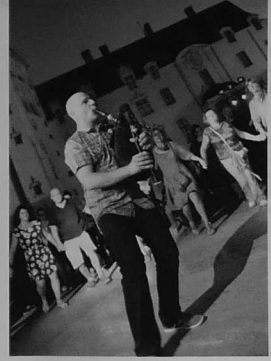
François Robin : En effet, dès le départ, la phrase qui ressortait dans nos discussions, c'était « À plusieurs, on est plus forts ». La mutualisation des compétences mais aussi et surtout l'idée de création partagée nous a réunis. Le regard que portent les autres sur ce que l'on fait, le partage d'expériences est aussi un fondamental d'À la Zim, que ce soit artistique ou administratif.

M.B. : En plus de la volonté de mutualiser et structurer les choses, quels ont été les éléments d'accroche et de fondement qui vous ont réunis ?

Janick Martin : Nous venons à peu près du même univers, nous sommes tous issus du terreau de la musique traditionnelle, mais nous faisons tous des choses complètement différentes. D'ailleurs, plus ça va, pire c'est ! (rires)

François est dans le registre des « musiques actuelles » avec ce mariage veuze-musique électronique. Grand spécialiste de cette comédie-musique, il explore tout le champ sonore de l'instrument à l'aide de circuits électroniques, de machines.

Sylvain est un interprète reconnu en musique traditionnelle, mais il est également, depuis de nombreuses années, un auteur indépendant. Réagissant à l'actualité, il s'inspire des formes et des sujets contemporains. Ses récentes productions artistiques laissent entendre une poésie ciselée, sensible, qui



■ De haut en bas et de gauche à droite, le spectacle « Kharoub » de Hamon-Martin Quintet et Basel Zayed ici à Amzer Nevez en octobre 2016 (photo Myriam Jégat), Sylvain Girault (photo Val K), François Robin (photo Phil Jourmé) et la création d'Hamon-Martin avec Annie Ebrel et l'Orchestre symphonique de Bretagne en novembre 2016 à Yaouank (photo Jean-Maurice Colombel).

prunte peu à la forme codifiée que l'on connaît dans la musique traditionnelle. Quant au duo avec Erwan, il s'enrichit de rencontres, avec une attention constante portée au travail acoustique et à la composition. Les entités musicales du collectif sont finalement très complémentaires.

G.M. : Et c'est la force d'À la Zim ! Beaucoup de collectifs se créent autour d'un groupe musical déjà constitué ou d'une fratrie, avec des liens très étroits. Nous, nous réunissons quatre musiciens, avec trois projets artistiques distincts où chacun reste maître et directeur artistique de ses propres créations. Nous ne nous connaissons pas forcément tous très bien, mais quelque

chose nous reliait. Le socle commun a été avant tout le chemin que nous avons envie de parcourir, plus que ce qui préexistait à la création d'À la Zim. Bien sûr, chacun de nous apporte ses propres compétences au collectif. Sylvain, de par ses activités parallèles, et moi-même avons déjà une longue expérience dans la programmation de festivals, de promotion ou de création de spectacles. Enfin, au-delà de la promotion et la diffusion des projets de chacun, il y a aussi l'envie de peser sur la place qu'ont les musiques populaires. Il y a un questionnement partagé de comment, en tant qu'activistes culturels, nous nous positionnons...

M.B. : Est-ce que la création de ce collectif a vraiment changé vos habitudes ou vos modes de fonctionnement ?

E.H. : Pour ce qui est du partage d'expériences, je crois que nous continuons de faire ce que nous faisons depuis quinze ans. Nous nous sommes toujours dit ouvertement et simplement ce que nous pensions des créations des uns et autres autour d'un verre ou d'un repas, et j'aime particulièrement ce côté artisanal que nous avons conservé. Pour ma part, ça me permet, je trouve, d'être plus ambitieux, de pouvoir réaliser des choses que nous n'aurions pas pu



■ Au café-boulodrome Le Lorrain à Nantes. Les soirées « À la Zim Boum Boule » combinent apéro-concert, initiation à la boule nantaise et session (photos Laurent Lebot).



« À la Zim », que l'on trouve souvent dans les chansons traditionnelles. De plus,

ce nom faisait également référence à Zim Zim, un vieillard de rues nantais du début du 20^e siècle. Comme nous sommes presque tous de la région nantaise, la référence nous parlait! Et puis, il y a forcément le clin d'œil à la fameuse ZAD, avec ce fond militant qui nous lie tous contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

M.B.: Le collectif a proposé pendant l'hiver 2016-2017 plusieurs « apéros concerts boules nantaises » joliment nommés *À la Zim Boum Boule*. Quid de ce concept?

E.H.: Le concept est assez simple: allier la musique et la boule nantaise. Pour ma part, cela faisait plusieurs années que je jouais à la boule nantaise avec Laurent Lebot, c'est même devenu une passion. Quand nous avons découvert le café-boulodrome *Le Lorrain*, lieu extraordinaire près de la place Zola à Nantes, nous avons eu envie d'y organiser quelque chose. Cela a donné *À la Zim Boum Boule*. Dans ce bar qui est équipé d'une piste de boule nantaise, nous organisons des apéros concerts où sont proposées des séances d'initiation au jeu, le tout suivi d'une session musicale ouverte à qui veut. Dans

le projet d'*À la Zim*, il y a toujours eu la volonté de ne pas penser qu'à nos propres créations et de nous mobiliser également pour organiser des choses différentes de ce que l'on peut trouver dans notre univers. Ramener un public dans ces bars de quartier en perte de vitesse économiquement parlant, cela nous semblait important et intéressant. Il faut savoir qu'il ne reste plus qu'une dizaine de terrains de boule nantaise et il nous semble indispensable de préserver et sauvegarder ce patrimoine culturel.

Sylvain Girault: Le sens d'*À la Zim Boum Boule* est surtout d'aller à la rencontre d'un public différent, de sortir de nos lieux habituels d'expression. Ce qui me tient à cœur, c'est aussi le lien à la mémoire ouvrière de Nantes.

G.M.: Ce genre de soirées nous permet de renouer avec une certaine spontanéité. Bien malgré nous, aujourd'hui, quand nous organisons des concerts, des festivals nous nous retrouvons face à des contraintes en tous genres. Souvent, parfois, nous éloignons du son premier que l'on veut y mettre. Et côté simple, spontané, très naturel des soirées *À la Zim Boum Boule* est vraiment rafraîchissant.

Aurélie Du...

<http://alazim-muzik.com>

Kalon Dardoup

UN WEBDOC CONSACRÉ AU PAYS DARDROUP

À travers d'un webdoc qui allie un film à des ressources audios, vidéo et photos, Yann Le Meur nous convie à partager sa vision intime du patrimoine oral traditionnel du pays Dardoup.

Au cœur du pays Dardoup, au cœur du pays natal de la famille Le Meur et au cœur de la famille avec Guillaume, l'arrière-grand-père, Georges le grand-père, Yann le père et Goulc'hen le fils réalisateur. Le pays Dardoup est alors tout le contraire d'un secret de famille, il est désormais en accès libre sur Internet!

Le pays Dardoup pour les nuls, par les bons! Tous les pays de Bretagne rêvent de se voir présenter ainsi. Yann et Goulc'hen Le Meur ont réalisé un film documentaire en trois parties*, de très bonne facture, et un site Internet nourri d'une riche documentation multimédia. Ainsi, en arrière-plan, nous traversons le 20^e siècle et la transition vécue par les classes populaires de la société dite « traditionnelle » à la société industrielle, moderne voire postmoderne. Cette traversée, cette croisière en pays Dardoup, avec toujours un timonier Le Meur à la barre, a pour actrice principale la gavotte Montagne. Sa suite, ses pas, son contexte, son répertoire, ses sonneurs et chanteurs, son couple biniou-bombarde. Le premier rôle mas-

culin revient au pays Dardoup, avec Châteauneuf pour capitale, l'entremontagnes, la langue bretonne, les détails du costume, mais également sa vie culturelle et ses acteurs.

Après des années de pratique, de transmission, de militantisme, d'actions culturelles et plusieurs ouvrages, Yann Le Meur livre ainsi une pierre supplémentaire à son édifice, une nouvelle porte d'entrée en pays Dardoup. Les ressources multimédia sont riches de textes, de photos et de vidéos en accès libre. Le tout est finalement un véritable panorama de la vision de Yann Meur sur son pays Dardoup natal,

mais aussi la synthèse de quatre générations Le Meur. Le parti pris personnel est revendiqué, mais c'est heureux. Un pays présenté par l'un de ses acteurs, et non des moindres, l'un de ses acteurs véritablement actif voire hyperactif, avec sa sensibilité, ses références, son vécu, son expérience, c'est un véritable témoin passé aux générations qui suivront. Kalon Dardoup est un point de vue de plus sur la richesse culturelle et historique du Centre-Bretagne, notamment pour la musique bretonne. À voir!

Gaëtan Crespel

www.dardoup.com

* Ce film de 13 mn a été réalisé par Yann et Goulc'hen Le Meur, coproduit par Kendalc'h et GLM Production Audiovisuelle. Une quatrième partie est en cours de réalisation.



■ Un bauf de sonneurs au Printemps de Châteauneuf en 1980 (photo Jo Hellec, collection Le Meur).

Kanerien Bro Kemperle

LA MÉMOIRE VIVE DES CHANTS DU PAYS DE QUIMPERLÉ

Alors que le troisième livret-CD de la série Kanerien Bro Kemperle vient de paraître, c'est l'occasion de revenir sur l'histoire d'un projet qui associe depuis plus de dix ans édition et animations afin de faire vivre et transmettre le patrimoine oral du pays de Quimperlé. Quelques-uns de ses acteurs, Anne-Marie Colomer, Fanny Chauffin et Guy

Musique Bretonne : Ces livrets Kanerien Bro Kemperle témoignent des collectes que vous avez menés, avec quelques autres, dans le pays à partir de la fin des années 1970. Comment tout cela a-t-il commencé ?

Anne-Marie Colomer : À la fin des années 1960, je faisais partie d'un petit groupe qui avait créé une association des jeunes de Clohars. Nous avions notamment monté des ateliers de danse bretonne et mis en place des échanges culturels avec la ville d'Oberthal en Allemagne. Ce petit groupe était très actif, soudé, et comme nous avions besoin d'argent pour pouvoir partir en Allemagne, nous avons eu l'idée d'organiser des fest-noz dans la salle des fêtes de Clohars, qui s'y prêtait bien. Nous faisons venir des sonneurs en couple des environs et de Pont-l'Abbé, mais aussi des chanteurs et chanteuses du Huelgoat, de Plouray, comme les sœurs Goadec, Albert Sevin, Laurent Roger, Louis-Marie Caro, Yvonne Le Vêf... Ces fest-noz ont vite connu un grand succès ; les gens venaient de loin pour

danser, la salle était toujours pleine à craquer.

Voir tous ces chanteurs sur scène nous a donné envie, à Roland Péron et moi, de chanter nous aussi en kan-ha-diskan. Et cette envie devenait de plus en plus pressante à mesure que nous découvriions la vague née dans le sillage de Stivell, le couple bombarde et orgue de Jégat-Yhuel, la dynamique créée par

les cercles de Pont-l'Abbé et de Languidic, les Dir-ha-Tan... Tout cela nous nourrissait, nous galvanisait.

Mais nous voulions avoir une légitimité. Sur quelles sources nous appuyer ? Où trouver un répertoire ? Nous percevions déjà la musicalité et l'interprétation incomparables des chants vannetais, tout comme la force de la gavotte de la Montagne et du plinn. Mais loin de nous l'idée qu'il pouvait y avoir un potentiel local, à l'exception des morceaux de la suite de l'Aven. Nous n'avions pas souvent entendu les anciens chanter ici, sauf peut-être dans quelques retours de noces ou lors de cafés du Nouvel An. On faisait vite taire le chanteur. C'était dé-mo-dé. Silence, tabou ! La modernité est arrivée plus tôt en pays de Quimperlé que dans d'autres régions ; dans ma famille, les enfants nés après la guerre 1914-18 avaient été élevés en français. Cela ne veut pas dire qu'ils ne connaissaient pas la langue ou les chansons. Tout cela était dans leur tête, totalement assimilé, je m'en suis rendu compte après coup, mais ils ne le faisaient pas savoir. Je me souviens un jour où ma mère, me voyant chercher une chanson pour un stage, s'est mise, pour la première fois, à me chanter une en bretonne.

■ Anne-Marie Colomer et Yann Pier Deredel lors d'une séance d'enregistrement à Saint-Thurien réalisée en 2006 pour les besoins du premier CD de la série.



ne savais pas qu'elle en connaissait, j'étais sidérée ! À tel point que je n'ai jamais pu passer outre le tabou et lui demander si elle en savait d'autres, je le regrette aujourd'hui...

La première chanson que j'ai chantée en kan-ha-diskan avec Roland Péron, c'était *An durzhuel* dont j'avais trouvé les paroles dans un livre. Pour ce fest-noz qui se passait sur la place Saint-Michel de Quimperlé, nous avons chanté avec le texte en main, abrités dans un camion : c'était le 14 juillet 1976, l'année de la sécheresse, et, à 22 heures, il s'était mis à pleuvoir à verse ! Le fest-noz a été interrompu mais, bénis par cette eau inespérée, nous avons foncé à celui qui se tenait à Clohars et nous avons chanté pour la deuxième fois, en salle cette fois. Les gens avaient bien apprécié, alors j'ai pensé qu'il était impératif de chercher d'autres chansons.

C'est comme cela que j'ai commencé le collectage en 1977. Je me suis acheté un magnéto et je suis allée rendre visite à une dame qui vivait dans le bourg, Isabelle Audren. J'ai découvert qu'elle avait un répertoire consistant, dont beaucoup de chants avaient une couleur de vannetais. Elle avait tenu un café, *An Zouave*, près de la Laita. Son fils m'a rapporté qu'elle avait parmi ses clients des gars qui venaient de Guidel ; pour mettre une bonne ambiance, elle leur chantait les chants qu'ils aimaient, des chants à la mode de Guidel. Pour moi, il s'agissait plutôt de chansons à écouter, au tempo assez lent. Pour les chanter en kan-ha-diskan, je leur donnais un rythme plus enlevé. Par exemple, « *Malabezig* » (page 14 du livret 3) a pris un rythme d'androl !

Par la suite, j'ai aussi rencontré Éliisa Malcoste, Phine Cornou et d'autres voisins, puis, un peu plus tard, Maurice Lozacheur, et Julien Kerhuel, du Pouldu.

Roland et moi, nous mettions tout de suite en pratique ce que nous

Une dynamique culturelle en pays de Quimperlé

En pays de Quimperlé, les acteurs culturels de la langue et de la culture bretonne sont les héritiers d'une riche histoire locale : Matlin an Dall (1789-1859), le barde Théodore Hersart de la Villemarqué (1815-1895), et le docteur Cotonnec (1876-1935) qui a remis la lutte bretonne à l'ordre du jour, en réactualisant les règles et les concours.

Dans les années 1960, le pardon de Toulfoën a attiré jusqu'à 200 000 personnes, avec des trains spécialement affrétés de Lorient. Le bagad Bro Kemperle est depuis longtemps en première catégorie, et le cercle celtique a fait parler plus d'une fois de lui avec des mises en scène très modernes, que ce soit avec des percussions africaines, ou sur des thématiques de danses contemporaines. Les cercles de Clohars, Riec, Querrien, les nombreux clubs de danses bretonnes font partie aussi de ce dynamisme.

Grâce à des acteurs bretonnants très actifs, deux écoles Diwan voient le jour à Quimperlé, puis à Bannalec au début des années 1990. Elles sont les noyaux durs d'animations durables telles que le fest-noz pilhou, la fête Diwan du Pouldu, le festival Taol Kurun ou la récente création de Ti ar Vro Bro Kemperle.

A cette politique d'animation très vivante où se joignent d'autres associations (25 assos membres de Ti ar Vro en quatre années de fonctionnement), s'ajoutent des travaux d'édition en breton, que ce soient des livres pour enfants (*Mai Ewen, Milena Krebs, Denise Le Franc, Marguerite Paulet*), mais aussi les trois livrets-CD Kanerien Bro Kemperle, dont le premier volume a été édité en 2007.

avions collecté : lui des chants de l'Aven, de la Montagne, du pays plinn et moi du Vannetais. Le président de War'1 Leur de l'époque nous avait encouragés à étendre notre zone de recherche en remontant les vallées de l'Ellé et de l'Issole, axes sur lesquels les chansons avaient circulé. Cela nous a donné des ailes.

Roland arrivait à retenir très vite les paroles. Moi, j'écrivais dans un cahier en présence du chanteur chaque chanson collectée et enregistrée. J'avais suivi des cours de breton entre 1970 et 1972 avec

M^{me} Quéméré à Quimper, puis à mon tour donné des cours à l'Association des jeunes de Clohars et je savais faire le lien entre la langue locale et celle des livres. Bien sûr, je butais parfois sur des énigmes. Certaines étaient vite dénouées, mais pour d'autres, il m'aura fallu des années !

Chanter comme je l'ai fait en fest-noz avec Roland pendant vingt ans a été pour moi une expérience jolissive mêlant, dans le chaudron du fest-noz, le chant breton, la danse mais aussi l'amitié avec les vieux chanteurs.



■ Quelques-unes des séances d'enregistrement réalisées à Arzano à l'été 2007 pour le livret-CD n°2 consacré aux « portes du Vannetais ». Cf. contre, Simone Le Vallégant chez elle, avec Malik Le Roux, de Dastum. En bas, une assemblée de chanteurs et chanteuses qui réunit notamment Jorj et Hélène Dauphin, Denise Le Franc...

Il manquait un disque pour écouter le breton du pays de Quimperlé (l'enregistrement de Mona Bouzeg « *Dek den barzh ur boden ui* » pour l'anniversaire de Dastum, et sa méthode de breton *Selaou, selaou* étaient les seuls enregistrements rendus publics). Anne-Marie animait de temps à autre des ateliers chants dans les écoles Diwan, et à l'occasion, à la médiathèque de Quimperlé. Aux adultes comme aux enfants, elle faisait découvrir des comptines, des chants à danser ou à écouter du pays. Pourquoi ne pas les faire entendre à d'autres? La communauté de communes s'est montrée intéressée par le projet et prête à le financer.

Les deux premiers disques ne contenaient pas d'enregistrements de locuteurs natifs, mais d'interprètes d'aujourd'hui. Dans le premier disque, on peut entendre des chanteurs et chanteuses tels qu'Anne-Marie Colomer, Guy et Goulven Pensec, Denise Le Franc, Maurice Morlec, Yann-Pier Deredel, Youenn Brenn, Huguette Gaudart, enregistrés en direct lors de festoù-noz ou de séances d'enregistrement à l'école. Nous en avons tiré 500 exemplaires tout de suite, en microédition, avec un livret bilingue sous forme de cahier pour que les écoles et les cours de breton puissent les utiliser facilement. L'équipe s'est montée autour de François-Gaël Rios, du réseau Diwan, qui a assuré la réalisation des livrets et des disques, et sans qui rien n'aurait été possible. Malik Le Roux, de Dastum, a apporté son concours à la documentation, au

traductions, etc., Anne-Marie Colomer et Guy Pensec ont transmis le fruit de leurs collectes au travers d'ateliers, de festoù-noz, d'animations. Quant à moi, en tant que présidente du Kuzul Skoazell Skol Diwan Kemperle qui cheapeutait le projet, j'ai assuré la coordination, aidé aux traductions, etc. Pour le troisième livret, Michel Philippot a apporté sa contribution sous la forme d'une étude linguistique.

Le but était simple: aider les enseignants des écoles et classes en breton à retransmettre le patrimoine local, aider les cours du soir, redonner aux chanteurs et musiciens âgés le trésor qu'ils avaient transmis.

A.-M.C.: Il s'agit de restituer leur patrimoine aux gens du pays. Les livrets sont comme des écrins qui vont protéger, conserver les chansons et, en même temps, permettre de les diffuser largement. Avec les paroles en breton, leur traduction en français, les enregistrements, tout le monde aura la possibilité de se les réapproprier.

M.B.: Chacun des trois livrets est consacré à des zones différentes. Peut-on parler d'identité plurielle pour le pays de Quimperlé?

A.-M.C.: Le premier volume rayonnait sur tout le pays. Le deuxième, où l'on peut entendre notamment des chanteurs d'Arzano (Simone Le Vallégant, Jorj et Hélène Dauphin...), est plutôt consacré à la partie Est, la partie vannetaise. Quant au troisième, « Kost' an aod », il s'attache à trois communes du sud: Moëlan et Clohars, qui ont des façades littorales, et Riec, qui est plus dans l'intérieur des terres.

Une oreille extérieure perçoit vite les influences vannetaises dans le parler de Clohars où l'on dit « *neusket* » là où les autres disent « *neusket* », où on dit « *yé* » pour *ya*. Guy Pensec parle volontiers de zone « Ya ya » et de zone « Yé yé ». On tutoie à Moëlan alors qu'on vouvoie à Clohars... On se taquine entre communes voisines, comme le soulignent les rimadelles que nous avons retranscrites. Finalement, toutes ces communes ont

leur identité bien à elles. Il faudrait faire une édition pour chacune!

M.B.: Ce nouveau livret comprend aussi une étude assez détaillée sur la langue du pays...

A.-M.C.: C'est avec plaisir et intérêt que j'ai découvert cette étude linguistique de Michel Philippot, qui est un hommage rendu à ceux qui parlent ce breton-là et à ceux qui ont travaillé à le faire connaître. Pour l'équipe qui a collaboré à ces trois cahiers-CD, s'il est une personne qui a été déterminante pour nous faire apprécier les subtilités de notre langue, c'est bien Mona Bouzeg. *Mersi bras deoc'h* Mona. Elle a été une des premières à écrire sur le breton de Riec, si différent du breton érigé en standard, et qui était pourtant la langue des bretonnants de Cornouaille, de Riec jusqu'à Carhaix! D'ailleurs, pourquoi le quimperlois ne deviendrait-il pas le breton de référence à son tour? (rires)

E.C.: Nous allons poursuivre ce travail car entre le badame [la



Ce n'est que quand je me suis rendu compte, il y a quelques années, que mes bandes pouvaient s'effacer que j'ai eu l'idée de les confier à Malik Le Roux, de Dastum. Ainsi ont-elles été numérisées, ce qui a permis de les intégrer au CD.

M.B.: Comment a débuté le projet d'édition des livrets il y a dix ans?

Fanny Chauffin: Ce projet a été monté par le comité de soutien à Diwan Kemperle et le festival

Taol Kurun. Le festival avait alors quatorze ans, l'école était reconnue, mais il manquait des traces du répertoire chanté de cette zone. Le disque de référence était celui de Miniou-Le Vallégant [*N'droidad fest. Noce en Cornouaille*, sorti en 1977], mais c'est un disque de biniou-bombarde. J'avais fait une ébauche de disque à partir d'enregistrements « sauvages » en fest-noz... Cela a été diversement apprécié, mais en tous les cas, on peut dire que cela a été le point de départ.

■ Une réunion de travail avec Guy Pensec, Malik Le Roux, François-Gaël Rios et Anne-Marie Colomer à Ti ar Vro Bro Kemperle à Riec-Sur-Belou autour de la réalisation du troisième livret-CD en 2016.





■ À plusieurs reprises ces dernières années, des chanteurs et chanteuses comme Guy et Goulven Pensec (à gauche) ou Denise Lefranc (à droite), sont intervenus à l'école Diwan Kemperle pour faire découvrir aux enfants le patrimoine local. Ci-contre, une séance d'enregistrement d'un chant dans la ronde de l'Aven organisée dans la salle des fêtes de Saint-Thurin en janvier 2006.



langue telle qu'elle est parlée localement] et le standard, les bretonnants d'aujourd'hui ont besoin de repères, pour comprendre les chansons qu'ils chantent, les évolutions de la langue, les jeux avec les mots, les références...

M.B.: C'est une démarche globale de transmission que vous poursuivez avec des animations et des ateliers autour de ces répertoires. Aussi pour créer des liens inter-générationnels...

F.C.: Oui, les animations scolaires, festives et autres tiennent une grande place dans notre projet. Parce que c'est comme cela qu'on peut revitaliser la langue.

Anne-Marie est venue plusieurs fois à Diwan Kemperle pour apprendre des comptines aux enfants ou leur faire répéter un chant pour le fest-deiz de Taol Kurun; de mon côté, je m'y rends une dizaine de fois par an pour des contes. Les

anciens se retrouvent le samedi autour d'un café, d'un *chotten* ou d'un *pannel* [charcuterie et pain doux à la mode du pays] pour échanger en breton local des souvenirs, des histoires drôles, et parler aussi de géographie, de toponymie...

La multiplication de ces actions, avec des réseaux qui se créent, des classes qui s'investissent, des enfants qui veulent continuer au collège, entraîne une dynamique. Le fait que 1 000 cahiers aient été vendus pour les *Kanerien Bro Kemperle* 1 et 2 et que l'on ait déjà épuisé le volume 3, montre qu'une demande réelle existe, sur le territoire et ailleurs. Mention spéciale à Brigitte

Kloareg qui est notre meilleure vendeuse à l'export, en Irlande, au Pays de Galles, au Québec... Elle en a toujours dans son sac!

On peut regretter, cependant, que les anciens se retrouvent trop rarement avec les enfants et les jeunes, mais quand un rap reprend la comptine « *Un, daou, tri, troc'h un tamm deus lost ar c'hi* » avec le voix d'une petite fille et de Denis qui a 94 ans, on se dit qu'on a fait quelque chose pour relier les générations... Et quand on va au Kan ar Bobl avec huit enfants de CM1 et CM2 qui vont concourir en catégorie contes avec Rolland Péron, Suzanne Bajul ou Denise Le Franc, on se dit que peut-être

la relève pourrait être assurée, pas avec le même breton, pas avec la même richesse lexicale, sûrement, mais ils ont les outils pour le faire.

M.B.: Ces livrets sont-ils aussi une invitation à poursuivre la collecte?

F.C.: Oui, bien sûr, le 4^e volume est en route avec les cahiers de Maria Calvar, d'Arzano, grande chanteuse qui nous a laissé cinquante cassettes et des cahiers soigneusement écrits. Les volumes à venir seront consacrés soit à une commune particulière, soit à un chanteur, ou à une thématique. Cela reste ouvert. Les caméras tournent, les micros fonctionnent, et les anciens ont encore des tas de choses à raconter... Il suffit de temps, de passion, de travail d'équipe (la relecture prend un temps fou!). Et si l'on peut donner envie à des gens d'enregistrer leurs grands-parents, d'aller réécouter ces vieux airs, de les comparer, et surtout de les réinterpréter lors de veillées ou de fest-noz, alors, on aura atteint notre but.

M.B.: Où peut-on se procurer ce nouveau livret-CD?

F.C.: À la librairie Penn da Benn, place Saint-Michel, à Quimperlé et à Ti ar Vro Bro Kemperle. Ce sont nos diffuseurs exclusifs, car nous ne voulons pas jouer le jeu des grandes surfaces et des grands diffuseurs. C'est la condition sine qua non de la survie des petits commerces et des militants d'une culture bretonne proche des gens. On peut aussi le commander à l'adresse kuzul.skoazell@laposte.net ou sur le site de Dastum <http://boutique.dastum.bzh>. On peut enfin consulter la chaîne TV Bro Kemperle, sur YouTube pour écouter et voir les enfants, les anciens qui content, qui chantent, qui dansent...

Propos recueillis par Caroline Le Marquet avec le concours de Fanny Chauffin

Ar gaoz 'zo gant Gi Penseg

Enrollet gantañ ur bern traoù e bro Skaer ha Rieg, Gi zo anavezet mat b'ar vro. Aozer fest-noz NPK eilvet dibenn-sizhun miz Gwengolo e Penn Keleñn ha Skaer, e lec'h eo digoust an antre, ha sal ar fest-noz... kraou ar saout. Mod all.

Pauline Daniel (RCF Rivages): Kaner e festoù noz er vro ha labourer-douar oc'h?

Gi Penseg: Ya, labourer-douar on bet. Kanañ a ran, da gentañ, kanañ evidon eo bevañ... Me zo eus gwechall gozh, eus ar c'hantved paseet, me'm eus an (avez)'et festoù-noz bloavezhioù 1970, aze e vije nerzh ganemp, a-viskoazh'm eus klasket bout lakaet an dud bout 'n aes etreze. Pa oa bet addeket brezhoneg ganin, aze, em eus klasket en em lak' da breg brezhoneg. Heuliet 'm eus stajou ba Rieg gant Mona Bouzeg, evit kompren gwelloc'h brezhoneg ar vro, evit kompren brezhoneg lennet ha skrivet. Alies a-walc'h ar c'han a lak da vont war-raok, kaout plijadur asambles, kanet hon eus traoù skañv da gentañ, ha goude bet omp bet donoc'h. Tro Trebleg, veze graet un tamm friko gant kafe, komañset 'm eus gant traoù en galleg, 'le petit vin blanc' ha warlec'h'm eus klasket traoù e brezhoneg.

Me meus bet chañs ivez: me oa tost a-walc'h eus ma mamm-gozh, hag he neus lakaet ac'hanon da welet tud ar vro, ur vatezh Philomène eus sant Fiakr a ouie sonioù, enrollet 'm eus anezhi. Dar mare-se ne oan ket ur mañh war ar c'hanañ, ne greden ket re mont da ganañ dirak ar re all. Setu, 'pezh zo digouet, hor mab koshañ 'noa kroget n'em lakaat da ganañ. Ar ganaouenn gentañ oa « Komañs an deiz da hiraat », ur ganaouenn a-bouez en nevez anzer, bep bloaz vet kanet

honhez, pe gant ar pozioù enrollet ba Pont-Aven, un doare all a zo gant Denise Le Franc, adkanet gant Brigitte Kloareg...

Fanny Chauffin: Pladenn Kanerien Bro Kemperle 3: bo sonj?

G.P.: Dre ar bladenn 'benn oa bet sonjnet ober un dra gant kanerien ar vro, ne oa ket c'hoant ganemp ober evel ma vefe ur vro hepken, etre Rieg ha Molan, bez zo un diferañs, an daou a rae goap ouzh ar re all eus bep tu eus ar stér, bez oa ur c'hoari etre, setu c'hoant hon oa miret se. Chañs'm eus bet gant ma mamm-gozh he doa digoret an norioù din, enrollet'm eus ur bern tud mod-se. Pegen brav oa an traoù! Me zo deuet un tammig ba Molan, re ma familh, a oa chom ba Kermen, itron Doz, Liz Meur, 'moa bet enrollet e Kergroez, peogwir e oa kalz traoù deus bep tu porzh Belon, gant Pardon Lannot. An dud en em wele, a rae goap... Met c'hoari gant ar gerioù a raent dreist-holl, brav'm eus kavet. Daspugnet'm eus lod, dansoù an Aven a gomañs ba Kloar. Ha brezhoneg Rieg a zo stag ouzh hini Pont-Aven, Tregon, Nevez, hag e vez lavaret « te », ar pezh vez lavaret « c'hi » ba Molan. Pezh'm eus rastellet n'emañ ket ba Kloar. Daspugnet'm eus ba Molan, Rieg, Tregon, Banaleg ha Skaer. 'M eus ket kaier ebet evel Anne-Marie, follennoù un tammig e pep lec'h. Kanet e vize bemdez gant an dud evit dere'chel sonj eus ar c'hanaouennoù, neuze e oa aes da enrollañ anezho, dont a rae brav gante diouzhitu.

Komañs dastumet gant Pauline Daniel (RCF Rivages) ha Fanny Chauffin (prezegenn Kanerien 3 e mediaoueg Khar)

Photos Fanny Chauffin et François-Gaël Riou

Fest-noz à l'UNESCO

UN PREMIER BILAN

Quatre ans après son inscription par l'UNESCO, où en est le fest-noz ? Si cette distinction internationale n'a pas fondamentalement changé la donne, que doit-on mettre aujourd'hui en œuvre afin d'assurer son avenir ? Ronan Guéblez, président de Dastum, s'exprime sur cette question.

Cinq années se sont écoulées depuis l'inscription du fest-noz sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Quelles étaient nos attentes lors de cette démarche ? Un besoin de reconnaissance ? Plutôt, tout simplement, de faire connaître, l'envie de compenser le décalage énorme entre ce que nous vivons le samedi soir et l'absence de prise en compte médiatique en dehors des pages de la presse locale. L'explosion du fest-noz dans les années 1970 était surtout une affirmation identitaire, l'inscription à l'UNESCO une soif

de partage, soif de faire connaître les richesses que véhicule le fest-noz, tant sur le plan artistique — musique, danse — que social. Tel était d'ailleurs le fond du dossier d'inscription, qui privilégiait des éléments ancrés dans la vie sociale, et le dossier breton, porté par des centaines de collectifs et des milliers de signataires individuels, était exemplaire en la matière. Mais parler d'un besoin de reconnaissance n'est pas approprié dans la mesure où cela peut sous-entendre l'existence d'un complexe d'infériorité, ce qui n'est plus le cas. Par contre, certaines réactions lues

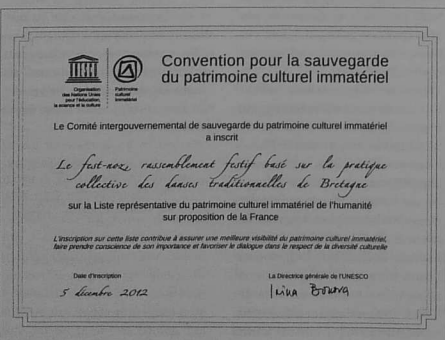
dans la presse nationale montrent que d'aucuns continuent d'éprouver condescendance ou mépris pour la culture bretonne : je pense à ce monsieur qui s'offusquait, dans un quotidien parisien, de voir le fest-noz placé aux côtés de la gastronomie française...

Il faut préciser ici que nos attentes n'étaient pas forcément celles des journalistes qui traitaient le sujet le jour de l'inscription. On m'a demandé si cela avait été fait pour qu'il y ait plus de monde en fest-noz, pour qu'il y ait des retombées économiques en Bretagne. Je me souviens, sous cette avalanche de questions, avoir insisté sur deux points : dédier cette inscription aux organisateurs des festou-noz, presque toujours des bénévoles d'associations, et souligner que le fest-noz était concerné au premier chef par la question des pratiques en amateur, laissée en suspens depuis le retrait du projet de loi de 2008.

Le fest-noz illégal ?

Il faut mettre en parallèle l'évolution du fest-noz, relancé en 1954 et désormais événement culturel public incontournable, et celle de la législation sur le spectacle vivant, s'appuyant jusqu'en 2016 sur un décret de 1953 dont le champ avait été étendu dans un sens restrictif pour toutes les pratiques en amate-

■ Le certificat d'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité décerné par l'UNESCO.



■ Le fest-noz de l'édition 2017 du concours interlycéés à Lannion (photo Myriam Jégat).

teur : pour faire simple, dès qu'on était devant un micro et qu'il y avait des entrées payantes, il y avait présomption de salariat. Loeiz Ropars et ses émules étaient donc dans l'illégalité dès le départ. Organisé par des bénévoles, dans des lieux variés allant du stade à la prairie en passant par la salle des fêtes, faisant se côtoyer musiciens amateurs et « pros », le fest-noz ne rentrait dans aucune des cases imaginées par les décideurs parisiens, qu'ils soient fonctionnaires du ministère de la Culture ou syndicalistes. Par contre, les organisateurs de fest-noz savent évoluer puisqu'ils ont accepté et se sont adaptés à la professionnalisation d'une partie des musiciens, qui a accompagné l'arrivée massive des groupes sur les scènes de fest-noz dans les années 1980.

Le dossier d'inscription devait comporter un volet de mesures proposées pour assurer la péren-

nité de la pratique. Celui du fest-noz présentait donc un « plan de sauvegarde », dans lequel un axe « protection juridique et revitalisation » comportait l'essentiel des mesures concrètes concernant directement le fest-noz, avec donc un double objectif. D'une part conforter l'existence légale du fest-noz, c'est-à-dire en facilitant l'organisation sur le plan administratif, reconnaître et sécuriser les pratiques en amateur. Et d'autre part, conforter son attractivité : disposer de lieux adaptés, aider à la qualité de l'affiche, faire connaître et connaître (avec l'idée, par exemple, d'un observatoire du fest-noz permettant d'en apprécier l'évolution).

Ces mesures s'inspiraient largement des conclusions d'une commission de travail lancée par Dastum à la demande de Jean-Yves Le Corre, directeur de la DRAC de Bretagne de l'époque, à la suite du conflit de 2008 sur les pratiques en amateur. Cette commission a

été ensuite animée par Spectacle Vivant en Bretagne et ses conclusions remises en 2010 à Jean-Yves Le Corre, puis à son successeur, François Erlénbach. Les trois chapitres qui suivent traitent de ces propositions.

Conforter l'existence légale du fest-noz

L'article 32 de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, votée le 7 juillet 2016, constitue pour les pratiques en amateur une avancée considérable, en faveur de laquelle l'inscription du fest-noz à l'UNESCO a pesé dans une mesure difficile à évaluer mais réelle. Elle atténue fortement la présomption de salariat dans le cadre non lucratif, ce qui semble correspondre à la quasi-totalité des festou-noz : diverses questions posées aux services fiscaux ont toujours placé dans ce cadre le fest-noz en tant que

spectacle, en particulier vu le tarif très abordable des entrées : entre 6 et 8 € actuellement, pouvant aller jusqu'à 12 € quand il s'agit d'un fest-deiz/est-noz, voire 18 € pour Yaouank... On est loin des tarifs des places de concert ! Mais le décret d'application de cette loi reste en attente et donne lieu à des négociations serrées avec les syndicats d'artistes. Or c'est bien le décret — et la jurisprudence des éventuels futurs litiges — qui déterminera la portée de la loi.

Par ailleurs, d'autres éléments de nature réglementaire peuvent dissuader les organisateurs : de nombreux maires souhaitent dégager leur responsabilité face à un éventuel accident, dans une société de plus en plus procédurière. Ainsi, le drame du parc de la Penfeld à Brest¹ a eu pour conséquence l'obligation d'utiliser les services de vigiles dans les communes périphériques, d'où un surcoût important. Un respect strict de jauges

pas toujours réalistes aurait un effet dissuasif évident, de même que celui de normes d'émissions sonores. Ce qui ne signifie pas le refus de toute réglementation : ainsi dans le contexte actuel de risque terroriste, les mesures de fouille à l'entrée font consensus.

Le fest-noz n'échappe donc pas à ce dilemme propre à toutes les manifestations de loisirs : comment concilier le poids des réglementations et la recherche du plaisir ? Il est difficile, surtout pour le public jeune, de s'amuser dans un cadre trop contraint, trop sécurisé, voire trop confortable, or telles sont les conditions offertes par la plupart des salles des fêtes désormais. L'exemple de la rave est édifiant sur ce point : les énormes rassemblements ont disparu d'eux-mêmes une fois qu'ils ont été encadrés, pour des raisons légitimes de sécurité, à grand renfort de sécurité civile, gendarmerie et autres struc-

tures de prévention. Ne subsistent que des *raves* « sauvages » de plus petite taille — quelques centaines, voire milliers de teufeurs... donc comme le fest-noz — pour laquelle la puissance publique a choisi une réglementation sur mesure : en clair, en dessous de 500 entrées, on fait ce qu'on veut, sans déclaration préalable. En sera-t-il de même pour le fest-noz, où la moindre buvette est déclarée en bonne et due forme ? Tout spectacle doit en théorie être déclaré à la Drac ; en pratique, personne ne le fait, sauf quelques gros événements. Récemment, certains festoù-noz ont été la cible de mesures de rétorsion de la part du Guso² au motif que leurs organisateurs ne s'étaient pas déclarés auprès de la Drac. Or loin d'être une simple déclaration, la déclaration d'organisateur occasionnel est un document assez rebutant... De quoi replonger le fest-noz dans l'illégalité ?

■ Fest-deiz pour les 25 ans de scène d'Hamon-Martin à Plessé en septembre 2016 (photo Myriam Jégat).



L'évolution du fest-noz

Grâce à l'appui de la Région Bretagne, l'observatoire du fest-noz a été mis en place depuis 2011, géré par l'association Tamm-Kreiz, qui propose depuis plus de 10 ans un agenda/annuaire gratuit mis à disposition des organisateurs, du public et des musiciens de fest-noz. Cet outil devenu incontournable permet de caractériser le fest-noz selon divers critères — par secteur géographique, par saison, par type d'organisateur, par prix d'entrée, etc. — et ainsi d'en quantifier l'évolution sur le long terme. Je ne vais présenter ici qu'un constat lié à mon vécu de chanteur de fest-noz, recoupé par celui de mes collègues musiciens, tant « pros » qu'amateurs.

Si l'on met de côté la période estivale, ce constat est celui d'une lente érosion : moins de festoù-noz, une fréquentation qui tend à baisser et un public moins jeune. Cette tendance recoupe des réalités très variables, par exemple d'un secteur géographique à l'autre, et même d'un événement à l'autre, selon le dynamisme des organisateurs et la pertinence de l'affiche proposée. Première constatation : souvent, les organisateurs jeunes attirent un public jeune, or force est de constater qu'il y a sans doute besoin de renouveler les organisateurs. Quant à la qualité de l'affiche, notion évidemment subjective, il est clair que par souci d'économie, certains organisateurs font le choix de musiciens peu connus et l'on entre alors dans une spirale où la moindre attractivité et la moindre fréquentation s'alimentent mutuellement... Or le temps est fini où l'on pouvait attirer des danseurs en indiquant juste « sonneurs et chanteurs du pays » : l'affiche doit être attractive et cette attractivité passe souvent par l'emploi d'une tête d'affiche professionnelle. Mais l'emploi musical salarié devient inabordable pour de nombreux

petits événements (disons moins de 250 entrées), pris en tenaille entre l'augmentation des coûts d'organisation et la baisse de la fréquentation. Pourtant, de beaux succès récents montrent que la recette du fest-noz fonctionne toujours auprès des danseurs de tous âges. Et les chiffres de l'observatoire montrent que le fest-noz reste un phénomène de masse en Bretagne.

Cette érosion a des causes générales : d'abord la banalisation du fest-noz, rançon de son succès ; mais aussi une offre en loisirs de plus en plus diversifiée, qui a conduit également à une grave crise du secteur des discothèques, alors que celles-ci constituaient le principal concurrent du fest-noz pour les générations précédentes !

Il ne faut pas oublier de prendre en compte l'évolution démographique : le déplacement de la population bretonne vers l'est et vers la côte — surtout la côte sud — alors que le Centre-Bretagne, berceau d'origine du fest-noz, est menacé d'un effondrement démographique. En Centre-Bretagne, le fest-noz reste incontournable, c'est aussi le seul secteur où de gros festoù-noz peuvent continuer de prospérer en faisant appel uniquement à des petites formules traditionnelles (couples de chanteurs ou de sonneurs) essentiellement en amateur ; mais de nombreux festoù-noz de quartier, organisés depuis quatre, voire cinq décennies autour d'une chapelle et de son pardon, sont menacés par la désertification en cours.

En résumé, le fest-noz, s'il reste un phénomène de masse, a un impact social plus faible et doit s'adapter à un nouvel environnement, (d)urbain et non-bretonnant.

Conforter l'attractivité

Le dossier de candidature à l'UNESCO identifie déjà des

« points noirs » à régler, listés avec précision dans le plan de sauvegarde : les freins administratifs ont été en (grande) partie levés par la récente loi sur les pratiques en amateur ; en revanche, aucune suite n'a été donnée à la proposition d'un dispositif de soutien au spectacle occasionnel — cadre qui correspond à la grande majorité des festoù-noz — qui aurait aidé les plus petits événements à recourir au salariat artistique. Le soutien promis aux associations culturelles qui « encadrent » le fest-noz a été tenu par la Région, mais non par l'Etat puisque la réduction des subventions servies par la Drac s'est aggravée.

Enfin, le plan pointait aussi la difficulté à trouver des lieux adaptés au fest-noz : en milieu rural, ils restent nombreux (n'oublions pas la possibilité de plein air en été, en particulier pour les festoù-noz de quartier qui ont lieu dans un champ) mais de nombreuses petites salles conviviales et adaptées (par exemple dotées d'un bon plancher) ont été fermées pour vétusté, et les salles récentes sont souvent impersonnelles et trop vastes, proposant un environnement aseptisé convenant mal au désir des plus jeunes de « s'éclater », comme évoqué précédemment. Quant au milieu urbain... en général, seules les salles de certaines maisons de quartier sont accessibles, parfois certaines rares salles de centre-ville, telles la salle de la Cité à Rennes (fermée depuis deux ans), la salle du Chapeau Rouge à Quimper (en travaux elle aussi !), la salle Cosmao à Lorient, la salle au sous-sol de la mairie de Brest. Les autres salles sont peu adaptées (trop grandes ou sans plancher : Robien à Saint-Brieuc, Penillers à Quimper, les Ursulines à Lannion) ou bien ne sont pas proposées en libre-service pour l'organisation d'un fest-noz, étant dédiées à une programmation « officielle ».



■ Au Printemps de Châteauneuf en 2016 (photo Myriam Jégat).

Quel avenir pour le fest-noz ?

Le dossier de candidature du fest-noz comporte cette phrase : « le fort mouvement culturel breton a su adapter le fest-noz à une société moderne et beaucoup plus urbanisée [...] cette adaptation s'est faite dans les années 1950 ». Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il faut insister sur une caractéristique fondamentale du fest-noz depuis sa relance en 1954 : son organisation est le fait de bénévoles. Cette propension au bénévolat est un héritage du monde rural, et plus encore du monde rural bas-breton : rares sont les régions où l'on a vu des mariages aussi importants — jusqu'à 1 800 personnes attestées dans les Monts d'Arrée — mais aussi où l'on a organisé de véritables fêtes pour

refaire une aire à battre, avec programmation musicale puisqu'on embauchait des sonneurs pour la circonstance ; et surtout où des comités de quartier ont pris en charge les pardons liés à chacune des innombrables chapelles semées sur tout le territoire, dans lesquels une fête profane suivait toujours la fête religieuse. S'est ainsi forgée, dans toutes les classes de la société bretonne sans distinction, une véritable « culture de l'organisation de manifestations festives » : comment la conserver dans une société désormais urbanisée, et comment la faire évoluer ?

Le fest-noz peut-il exister en dehors de l'organisation par des bénévoles ? Oui sans doute, comme n'importe quel mode d'expression artistique, tourneurs et autres programmeurs de spectacles ne demandent pas mieux que d'élargir

leur champ d'activité. Mais disparaîtraient alors des éléments qui ont fait la force du dossier de candidature : les relations directes entre les musiciens et des organisateurs issus du peuple et eux-mêmes danseurs, donc loin de n'être que de simples consommateurs d'un loisir, sans doute aussi la relative liberté de l'accès de la scène aux nouveaux talents, et le brassage entre musiciens amateurs et professionnels. Tous les musiciens connus de la scène bretonne ont commencé comme amateurs en fest-noz, parfois dès leur enfance, invités à monter sur scène par la vertu d'un bouche-à-oreille local, et non lancés à grand renfort de publicité par un découvreur de talents patenté. C'est donc la transmission de la musique bretonne qui se trouverait remise en question. Une chose est donc sûre : l'avenir

du fest-noz est lié à celui du bénévolat dans une Bretagne de plus en plus urbanisée, et de cet avenir dépendent aussi la pérennité et la vitalité de la musique et de la danse bretonnes.

On parle beaucoup des droits culturels, mentionnés pour la première fois par le texte de la loi du 7 juillet 2016. Or l'organisation même du fest-noz par des bénévoles, du choix des musiciens jusqu'à la gestion des entrées, en fait un modèle d'exercice des droits culturels, un modèle alternatif à l'opposé de celui qui domine en milieu urbain, où des organisateurs professionnels emploient des artistes professionnels pour satisfaire les besoins de spectateurs-consommateurs de culture dans des lieux dédiés. Promouvoir le modèle du fest-noz nécessiterait d'offrir aux bénévoles potentiels des moyens et des lieux. Pour ce qui est des moyens, nous avons vu que les décideurs remettent à demain toute décision... Il faut pourtant savoir qu'un dispositif de soutien financier à l'emploi artistique salarié dans les cafés-concerts semble en cours de généralisation (dispositif « Cafés cultures »), mêlant financements publics et privés : pourquoi ne pas tester la transposition de cette idée au fest-noz, en la simplifiant au besoin ? Pour ce qui est des lieux, le milieu urbain doit offrir des lieux réellement disponibles à la demande, comme c'est encore le cas dans le monde rural où n'importe quel organisateur peut réserver la salle de sa commune d'après le planning d'utilisation de celle-ci.

Finalement, le concert dans un café et le fest-noz dans une petite salle sont proches cousins, mais si le premier dispose de lieux en ville et désormais d'un dispositif d'aide, le second n'a ni l'un, ni l'autre... Dommage que les cafés n'aient plus de salles de bals susceptibles de recevoir un fest-noz ! Peut-être

faut-il réinventer le concept de Maison de quartier, afin d'en faire un lieu à disposition des habitants, pas seulement comme spectateurs mais comme organisateurs, et pour des événements familiaux aussi bien que culturels : ce n'est que dans un lieu que les habitants se seraient pleinement approprié que le fest-noz pourrait perdurer en milieu urbain et y conforter un lien social souvent défaillant. Mais il n'y sera qu'un loisir parmi beaucoup d'autres — contrairement à ce qu'on constate encore dans son berceau d'origine où il reste un loisir majeur — et force est de constater qu'il y évolue actuellement avec succès vers un autre concept : celui du festival, tels Yaouank ou le Roue Waroc'h, respectivement en milieu urbain et rural. En dehors de ces gros événements ponctuels, le fest-noz continuera de faire vibrer les dan-

seurs mais il faudra aller le chercher en dehors du monde urbain... Après tout, n'est-ce pas déjà ce qui se passait dans les années 1970, quand les danseurs affluaient de toute la Bretagne vers Lanrivain et ses festoù-noz ?

Ronan Gueblez,
président de Dastum

1. En février 2002, une bousculade à l'entrée d'une soirée étudiante à Brest avait causé la mort de cinq personnes. L'insuffisance des mesures de sécurité mises en place par les organisateurs avait été incriminée.

2. Guso : Guichet unique du spectacle occasionnel, auquel recourent la plupart des organisateurs de fest-noz pour salarier les musiciens.

Bernard Loffet
Accordéons diatoniques

www.diato.org
tél 02.97.05.68.92 - Caudan (56)

Plozévet 1965

LES ENREGISTREMENTS D'EDGAR MORIN
POUR LA PREMIÈRE FOIS ACCESSIBLES

Plus de cinquante ans après l'enquête d'Edgar Morin à Plozévet, voici rendues disponibles à l'écoute sur Dastum les quelque 300 heures d'entretiens enregistrés à l'époque auprès des habitants par le sociologue et son équipe. C'est là un des aboutissements du projet Plozcorpus, lancé par le chercheur Bernard Paillard.

Comment vivait-on dans les années 1960? Comment voyait-on le passé et l'avenir, alors qu'une grande vague modernisatrice semblait emporter tout sur son passage? Plus de cinquante ans après, Dastum nous invite à replonger dans ces moments. L'association vient de numériser les quelque 300 heures d'entretiens enregistrés à l'époque par Edgar Morin et son équipe lors de la grande enquête interdisciplinaire de Plozévet. Le témoignage de ces Plozévetiens est désormais accessible sur le site Dastumedia.

Répertorié entretien par entretien, documenté par le Centre de recherches historiques de l'ouest (CERHIO), unité mixte du CNRS hébergée par l'université de Rennes 2 jusqu'en 2016, l'ensemble peut être interrogé par mots-clés. Bernard Paillard, directeur de recherche émérite au CNRS, et Aurélie Hess, ingénieure d'études au CNRS, présentent ce travail.

Retours à Plozévet

À Plozévet, les 28 au 29 septembre 2002, André Burguière, l'auteur de *Bretons de Plozévet*, explique pourquoi la commune avait été l'objet de la plus vaste en-

quête interdisciplinaire en sciences humaines et sociales de l'après-guerre en France. Ce week-end de 2002, la délégation régionale Bretagne et Pays de la Loire du CNRS avait convié plusieurs des chercheurs ayant enquêté, ici, il y a une quarantaine d'années. Revenant pour la première fois de façon officielle, retrouvant les enquêtés d'alors, ils pouvaient exposer, en face-à-face, le résultat de leurs travaux. Plusieurs ateliers avaient été organisés, l'un donnant à entendre des enregistrements réalisés alors. Seuls deux corpus sonores existaient. Celui de Donatien Laurent, qui avait enregistré une chanteuse originaire d'un hameau de la commune¹. Celui d'Edgar Morin, l'auteur de *Commune en France, la métamorphose de Plodémé*², qui avait tenu à enregistrer les entretiens menés par lui-même et les membres de son équipe.

L'un d'entre nous, Bernard Paillard, avait redécouvert ces « archives sonores » quelques années auparavant lorsque, sollicité par Ariel Nathan pour son film, *Retour à Plozévet*³, il s'était replongé dans cette enquête pour laquelle, alors étudiant, il avait été engagé. Réécoutant quelques bandes, et, surpris par l'intérêt et la qualité

de certaines d'entre elles, l'idée lui était venue d'en tirer une sorte de « cahiers sonores », chacun illustrant des questions abordées dans le livre d'Edgar Morin.

Pour cette rencontre, un premier montage, traitant du remembrement des terres agricoles, avait été réalisé. Succédant à la prestation de Donatien Laurent, cette écoute fut suivie d'un débat avec certains agriculteurs interrogés en 1965, année même où le remembrement était entré en vigueur. Près de cinquante ans après, ils dressèrent le bilan de cette opération. Et c'est avec émotion qu'ils retrouvèrent les voix de protagonistes disparus, tel cet agriculteur qui avait siégé à la commission du remembrement.

Dans son enregistrement, entre deux mots, on reconnaissait le bruit de sabots claquant sur un sol cimenté ou le tic-tac de la grande horloge comtoise. Et dehors, on devinait les bruissements d'une cour de ferme, son chien montant la garde, ses poules picorant de-ci, de-là, ses vaches, sans doute de race Pie noir, rentrant de pâture. Une atmosphère bien étrange et passiste pour 2002. Un « paysage sonore » bien réel en 1965, mais à jamais disparu.

Le projet Plozcorpus

Fort de cette expérience, il s'agissait de trouver les financements nécessaires pour réaliser ces « cahiers sonores », et l'institution pour les porter. Emmanuel Laurentin, l'historien de France Culture, rencontré lors de cet événement

alors qu'il enregistrait son émission *Paris, Plozévet, Paris et retour*, jugeant la valeur de ce corpus, imagina d'en faire la base d'une série radiophonique sur le monde paysan. Un projet rendu impossible lorsque son émission, *La Fabrique de l'Histoire*, devenue quotidienne, se réorienta. Aussi fallut-il attendre 2008 puis 2010 pour que s'ouvrent de nouvelles perspectives.

En 2008, un colloque, organisé à Brest et à Plozévet, revint sur l'histoire de ces enquêtes⁴. Lors de la séance conclusive, on évoqua le devenir des archives des chercheurs ayant alors enquêté. Il est vrai que, depuis quelque temps, ce problème avait été soulevé par plusieurs rapports. Mais la question semblait cruciale pour des travaux ayant mobilisé des dizaines de chercheurs et concerné de nombreuses disciplines. Revenir sur ces archives ne permettrait-il pas de mieux comprendre l'histoire de cette aventure hors du commun? Ne pouvait-on pas aussi exploiter des données négligées à l'époque et, surtout, les actualiser?

Dès lors, il fut envisagé de répertorier, de conserver et de documenter l'ensemble de ces archives. Une tâche exorbitante, tant ces dernières étaient dispersées dans diverses institutions ou dormaient chez les chercheurs, tant elles se présentaient sous plusieurs formats (papier, son, films, photographies). Ce projet, Plozcorpus, exigeait la coopération entre plusieurs institutions. Il devait mobiliser plusieurs compétences techniques et devrait se dérouler sur plusieurs années. Lorsqu'il fut formulé, de

Les enquêtes de Plozévet

Dans la première moitié des années 1960, Plozévet, commune du Sud Finistère de près de 4 800 habitants, fut l'objet d'une vaste enquête interdisciplinaire en sciences humaines et sociales (SHS). Plusieurs dizaines de chercheurs y participèrent. Ceux-ci faisaient partie d'organismes de recherche tels que le musée de l'Homme, la VI^e section de l'École pratique des hautes études, le CNRS, des universités. Ils appartenaient à des disciplines aussi diverses que l'anthropologie biologique, la génétique des populations, la médecine, la psychosociologie, l'ethnologie, l'histoire, la géographie, la sociologie.

Il s'agissait d'une étude pilote financée par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST). Ses buts : étudier le monde rural dans son adaptation au monde moderne, favoriser l'interdisciplinarité, habituer les chercheurs à travailler en commun. La responsabilité de l'ensemble fut confiée au Docteur Robert Gessain, qui en avait été le promoteur. Celui-ci entendait concentrer les efforts sur un territoire restreint susceptible d'être étudié de façon transversale et interdisciplinaire. Un lieu qui devait répondre aux critères de la notion « d'isolat » tels que définis par l'anthropologie biologique, dont il venait. Le Finistère, plus particulièrement le pays bigouden, avaient été finalement retenus en raison du fort taux de consanguinité qu'on y relevait. Et l'élection de Plozévet tient au fait que, les archives y étant très bien tenues, on pouvait envisager des études longitudinales. De plus, le maire, ancien directeur d'école, voyait la venue des chercheurs d'un œil très favorable. Les travaux se déroulèrent sur cinq ans, les chercheurs venant par vagues successives. Ils donnèrent lieu à la publication d'une quarantaine de rapports, de nombreux articles, de plusieurs livres dont ceux d'Edgar Morin et d'André Burguière. Cinq films ont été réalisés, sous le titre *Les gens de Saint-Démet*, par Robert et Monique Gessain.

.../...

■ Pierre Clauquin, de Lamarin en Plozévet, en 1970. Interrogé en 1965, cet agriculteur exprimera un point de vue nuancé sur la « vie moderne », témoignant notamment de ses craintes quant à l'avenir de sa profession ou celui du patrimoine local (photo collection familiale).



L'enquête d'Edgar Morin

Edgar Morin arriva à Plozévet au début du printemps 1965, alors que la majorité des autres enquêtes était terminée et que leurs résultats commençaient à être publiés. Bénéficiant d'un budget très restreint, son intention initiale n'était pas de procéder à une investigation importante, encore moins d'en tirer un ouvrage. Mais, stimulé par ses premières découvertes, il décida d'y consacrer plus de temps. Revenant sur place, il loua un petit penty sur la côte où il s'installa avec une première équipe. Celle-ci commença une enquête « tous azimuts » pour dégager les problèmes prioritaires à étudier par la suite. Il demanda une rallonge de crédits pour recruter une équipe élargie composée d'étudiants en sociologie majoritairement originaires de l'université de Rennes. Ceux-ci furent répartis dans plusieurs hameaux de la commune en vue d'étudier le monde rural. Edgar Morin revint à Plozévet au début de l'automne, s'installa au bourg, poursuivant l'enquête pratiquement en solitaire. Ce n'est que plus tard qu'il envisagea la rédaction d'un ouvrage, donnant foi à l'information selon laquelle la DGRST, attendant avec impatience le résultat des travaux, acceptait la publication d'ouvrages.

La « méthode in vivo »

À Plozévet, Edgar Morin préconisa une méthode d'enquête assez inédite en France. L'appelant la « méthode multidimensionnelle » ou la méthode « in vivo », elle s'approchait de celles de l'ethnographie participante. Refusant le questionnaire, méthode dominante en sociologie à l'époque, elle demandait aux enquêteurs de vivre sur place, de participer à la vie collective, de procéder à de longs entretiens enregistrés, et de rédiger un « journal d'enquête » quotidien. La base documentaire sur laquelle repose l'ouvrage d'Edgar Morin est constituée par les observations directes de ses enquêteurs consignées dans leurs journaux et par les entretiens enregistrés. Sur le tard, Edgar Morin a pu bénéficier de quelques rapports déjà publiés, ce qu'il a signalé dans son livre.

Les thèmes abordés

En enquêtant à Plozévet, il ne s'agissait pas pour lui de faire la monographie d'une commune. Son intention était d'analyser, à partir de cet exemple, les multiples formes prises par le grand mouvement de modernisation qui emportait alors la France et plus généralement l'Occident. C'était porter son attention sur des processus divers, multidimensionnels, ces transformations étant à la fois économiques, sociales, politiques, et même psychologiques, voire mythologiques. Elles touchaient de façon spécifique, mais conjointe, des groupes sociaux différenciés, selon les professions et les statuts socio-économiques, selon les âges ou le genre, selon les lieux d'habitation, selon les expériences personnelles, etc. Ainsi furent abordées la question des jeunes, celle des femmes, celle du milieu paysan et de l'agriculture, celle des habitants du bourg ou des gens de la côte, etc. L'enquête de Plozévet était conçue comme l'enquête princeps devant donner corps à ce qu'Edgar Morin appelait la « Sociologie du Présent » (voir Bernard Paillard, « La sociologie du présent » in *Communications*, 82, 2008. Edgar Morin, plans rapprochés, p. 11-48).

Pour aller plus loin : <https://plozevet.hypotheses.org/plozcorpus/les-enquetes-de-plozevet>

façon assez naïve, on n'était guère conscient de ses multiples conséquences, dont son coût assez élevé. Mais, une fois l'idée lancée, il fallait aller de l'avant.

Heureusement, deux ans plus tard, en 2010, les choses ayant mûri en leur sein, des institutions universitaires s'y intéressèrent : la directrice du Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO) d'alors, Annie Antoine, nous intégra dans cette unité mixte du CNRS afin de le mener à bien ; la Maison des sciences de l'Homme de Bretagne (MSHB) et le TGE Adonis du CNRS octroyèrent les premiers crédits pour l'enclencher ; Dastum accepta de numériser les sources sonores. De son côté, la Région Bretagne et la commune de Plozévet financèrent l'autre pan de ce retour : la réactualisation de certaines données. Cette recherche-action, Plozarch, menée en collaboration avec les Plozévétiens, fut dirigée par Bernard Paillard et coordonnée sur place par Laure Welschen puis par Gaëlle Goascoz. Structurée autour de la tenue d'un blog⁶ rendant compte des actions et enquêtes engagées, elle se déroula sur trois ans, selon le planning initialement prévu. Ce qui, malheureusement, ne fut pas le cas pour Plozcorpus. Pendant plus de cinq ans, nous avons cherché les crédits nécessaires pour couvrir l'ensemble. Mais en vain. Dès lors, nous nous sommes reportés sur les seules archives à notre disposition, celles d'Edgar Morin, essentiellement ses archives sonores, Aurélie Hess assurant le suivi du travail.

Le corpus sonore de l'enquête d'Edgar Morin

À l'époque, procéder par entretiens n'était guère reconnu comme une méthode valide par la majorité des sociologues en vue. Ils préféreraient de loin le questionnaire, celui-ci permettant de quantifier les



données et, ainsi, de donner à leur discipline un gage de scientificité.

L'usage du magnétophone était encore moins préconisé. À tel point qu'au Centre d'études sociologiques, le laboratoire de recherches en sociologie du CNRS, on comptait peu de ces appareils. Cependant, les ethnologues et les psychosociologues y recouraient volontiers, ces derniers ayant d'ailleurs plus ou moins codifié différents types d'entretiens, par exemple en directifs, semi-directifs, non directifs, etc.

Edgar Morin ne reprenait guère ces distinctions, préconisant de s'adapter aux situations, de l'entretien flash à celui approfondi, de la simple conversation à la discussion orientée. Il avait préféré donner à ses enquêteurs le cadre général de ses interrogations. Il les avait résumées dans un « memento de l'enquêteur »⁷, aux enquêteurs de les interpréter. Aussi pouvait-on simplement partir d'une question aussi générale que : « Que pensez-vous de la vie moderne? », et orienter petit à petit l'entretien. Au contraire,

■ Ci-contre et en pages suivantes, quelques scènes de la vie paysanne à Plozévet en 1965. Dans cet intérieur typique (ci-dessous), un diplôme du certificat d'études encadré côtoie les portraits de famille et la vaisselle d'apparat (photos Georges-Guillaume Kérouédan).



on pouvait poser des questions plus spécifiques et adaptées à la profession de la personne interviewée, à son âge, à son genre, etc.

Quoi qu'il en soit, l'entretien devait être enregistré. Si possible ; car, malheureusement, en l'absence de crédits suffisants, Edgar Morin n'avait pu emprunter que deux petits magnétophones portatifs. De plus, les bandes magnétiques étant chères, il fut impossible de toujours enregistrer. Et les appareils étant gourmands en piles, on tirait au maximum sur elles, jusqu'à rendre le son de moins en moins audible. Malgré ces difficultés, 134 bandes, soit près de 300 heures, ont été conservées.

Ainsi peut-on retrouver les jeunes et les questions que posaient leurs rapports avec les parents et plus largement les adultes (argent de poche, sorties, loisirs), ou ceux



■ Images d'une société rurale alors en pleine mutation : ci-contre, des cultivatrices à l'heure de livrer leur production au courtier ; en page de droite, père et fils à l'ouvrage, l'un avec une charrue attelée, l'autre avec un tracteur (photos Georges-Guillaume Kérouédan).

entre garçons-filles (flirt, sexualité, contraception) au moment où la culture «yé-yé» se répandait. De même, peut-on retrouver les problèmes des femmes, leur aspiration au confort domestique, leur demande d'autonomie et de liberté, dont, celle, vestimentaire, de porter le pantalon. Celles de la campagne, voulaient-elles quitter la terre et ses contraintes? Et ce monde paysan, comment vivait-il cette période marquée par l'ouverture du Marché commun agricole, alors que celui-ci mettait à mal la petite polyculture traditionnelle? Comment vivait-on au bourg, alors que s'annonçait une crise de ses conserveries et de ses petits commerces? Et les gens de la côte, les marins-pêcheurs, ceux de la marine marchande, ceux de la «Royale»? Comment voyait-on l'avenir de la langue bretonne qui était quotidienne dans les campagnes, mais de moins en moins parlée au bourg ou entre parents et enfants? Quid de la grande coiffe bigoudène, alors que les jeunes filles se battaient pour porter la minijupe ou le pantalon?

Avec ces enregistrements, nous pouvons comprendre ce que vivaient celles et ceux qui étaient, alors, confronté(e)s à l'acmé de cette période que, plus tard, Jean Fourastier appela les « Trente glorieuses ». Aujourd'hui, ces témoignages, ayant acquis cinquante ans plus tard une valeur patrimoniale, ont une portée générale. Raison pour laquelle nous avons tenu à les numériser pour les sauvegarder, à les documenter et à les mettre à disposition en respectant le droit des archives.

Une documentation mise en ligne

Chacun des 286 entretiens a fait l'objet d'un travail de documentation très précis. Réalisé, sous la responsabilité d'Aurélie Hess, par Eugénie Ollivier, documentaliste spécialiste des fonds média, il a exigé d'elle plusieurs mois d'écoute et de rédaction. Partant des documents numérisés par Dastum « au kilomètre », écoutant l'intégralité des entretiens, il lui fallut d'abord

identifier, non seulement le ou les interlocuteurs (interviewer et interviewé), mais aussi les thèmes abordés. Puis, elle a dû résumer le contenu de chaque entretien et y associer des mots-clés. Un travail rendu délicat en raison de la grande diversité des personnes interrogées et de la grande variété des thèmes abordés.

Sur le premier point, l'enquête d'Edgar Morin, loin de se focaliser sur un seul groupe social, entendait interroger tous les représentants de cette petite commune rurale et maritime, jeunes et moins jeunes, agriculteurs, commerçants, instituteurs, élus, membres d'associations, etc. L'identification des interviewés était donc un préalable. Elle devait permettre de mieux comprendre le contexte dans lequel ces personnes évoluaient et de mieux appréhender leur ressenti par rapport aux bouleversements en cours.

En second lieu, ces changements affectant tant les conditions socio-économiques que les mentalités, les sujets abordés étaient très divers. Ainsi, au cours d'une même interview, on pouvait parler du travail agricole, de ses conditions ou de sa mécanisation, mais aussi des loisirs et des vacances, ou des enfants et des rapports homme-femme, etc. Ou encore, évoquer des problèmes plus généraux comme l'économie, la politique, la religion, voire la conquête de l'espace, etc.

Pour appréhender ces thématiques, des mots-clés devaient donc être associés à chaque entretien. Ce qui nous a confrontés au choix du thésaurus à utiliser. Faire que,

alors qu'aucun thésaurus existant n'était suffisamment pertinent pour rendre compte de cette diversité thématique, comme de l'originalité de la situation de Plozévet? Aussi, au départ, nous avons imaginé établir notre propre liste de mots de référence. Cependant, nous nous sommes vite rendu compte que, travaillant ainsi, nous gagnerions sans doute en spécificité, mais nous perdriions en lisibilité par des tiers. Afin de nous harmoniser avec les systèmes documentaires en vigueur, il nous a semblé préférable de nous référer à des listes contrôlées déjà existantes. Ce qui nous a finalement conduits à retenir le langage d'indexation développé par la Bibliothèque nationale de France (BnF) : RAMEAU (Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié). Ce dernier est sans doute utilisé par la Bibliothèque nationale, mais aussi par les bibliothèques universitaires, par de nombreuses bibliothèques de lecture publique ou de recherche, ainsi que par plusieurs organismes privés. Le répertoire Rameau s'est donc avéré pertinent pour indexer notre corpus.

Aujourd'hui, ce travail documentaire est mis à disposition sur Dastum⁸. On y trouve le résumé de chaque entretien comme les thèmes y étant abordés. Mais, le son, n'étant pas en ligne pour des

questions de droit, n'est accessible que dans les locaux de Dastum.

Bernard Paillard, directeur de recherche émérite au CNRS
Aurélie Hess-Miglioretti, ingénieure d'études au CNRS

1. André Burguière, Bretons de Plozévet, Paris, Flammarion, 1975.
2. Sur Donatien Laurent, voir « Du nouveau dans les archives. Le fonds Donatien Laurent », Musique Bretonne, n°245, octobre 2015, p. 44-46. Le corpus plozévetien de Donatien Laurent a été étudié par Gilles Goyat. Voir Gilles Goyat, Chansons traditionnelles du pays bigouden, Eur vignouden o kana, Emgleo Breiz, 2008.
3. Edgar Morin, Commune en France, la métamorphose de Plodémét, Paris, Fayard, 1967. Plusieurs éditions. Dernière édition, Edgar Morin (avec une postface de Bernard Paillard), Commune en France, la métamorphose de Plozévet, Paris, Fayard, coll. Pluriel, 2013.
4. Ariel Nathan, Retour à Plozévet, 1999, 52 mn, BétaSP, Vivement Lundi.
5. Voir Bernard Paillard, Jean-François Simon, Laurent Le Gall, En France rurale, les enquêtes interdisciplinaires depuis les années 1960, Rennes, PUR, 2010.
6. <http://plozevet.hypotheses.org>
7. Mis en annexes dans Edgar Morin, Journal de Plozévet, Bretagne 1965, (prépare et présente par Bernard Paillard), La Tour d'Aigues, Éditions de l'Albatre, 2001.
8. http://www.dastumedia.lzhb/dyn/portal/index.sxam?fonds=Crow=18&page=listato&v=0_0=Plozevet

Le photographe Georges-Guillaume Kérouédan

Fils d'un Plozévetien de Kerin-gard Kreisker, Georges-Guillaume Kérouédan passe son enfance à Quimper et découvre la photographie à l'école des Beaux-Arts. Il publie en 1959 dans Le Télégramme son premier reportage sur le Liban avant de monter à Paris. Étudiant en philosophie dans une Sorbonne déjà effervescente, il crée le Service d'Info Cinématographique universitaire et réalise en 1964 le film Parfois le vendredi (prix Jean-Vigo et de Gennevilliers), d'un esprit du « cinéma vérité » promu par Jean Rouch et Edgar Morin.

C'est alors qu'il a la surprise d'apprendre que Plozévet a été choisi comme terrain d'une grande enquête multidisciplinaire à laquelle participe Edgar Morin. Lorsque celui-ci lui propose de réaliser un reportage photo pour illustrer son ouvrage Commune en France. La métamorphose de Plodémét (Fayard, 1967), il se voit soumis à une épreuve : comment fixer sur l'argenteuse l'émotion des retrouvailles et l'observation de la métamorphose de son propre terroir?

Un grand merci à lui d'avoir bien voulu nous faire partager ici son regard et son émotion, intacte, cinquante ans plus tard.



Joseph Mahé

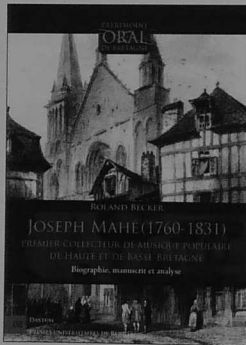
À LA DÉCOUVERTE D'UNE PERSONNALITÉ MORBIHANAISE ET DE SA COLLECTE

Avec ce nouveau volume de la collection Patrimoine oral de Bretagne, Roland Becker donne accès, pour la première fois, 72 ans après la découverte d'un manuscrit original contenant 285 partitions, à la totalité de la collecte de Joseph Mahé et nous livre quelques pistes pour mieux appréhender l'œuvre du « premier collecteur de musique populaire de Haute et de Basse-Bretagne ».

Musique Bretonne: Pourquoi ce livre sur Joseph Mahé?

Roland Becker: C'est dans les années 1970 que j'ai découvert le travail de collecte de Joseph Mahé. Né en 1957, je suis issu de cette génération qui a fait de l'écoute des sonneurs de tradition une matière à composer une musique bretonne actuelle. En 1973, je me suis présenté, avec mon groupe Kavadenn, à la toute première édition du Kan ar Bobl. Après que nous ayons remporté le prix de la création musicale, deux membres du jury sont venus me voir: Polig Monjarret, qu'on ne présente plus, et l'abbé Derrian, maître de chapelle au séminaire de Sainte-Anne d'Auray. Ce sont eux qui m'ont suggéré de m'intéresser aux collectes de Mahé. On leur avait confié, des années auparavant, son manuscrit, riche de centaines d'airs; ils m'ont proposé de m'en donner une copie, ce que j'ai accepté volontiers. Ainsi ai-je commencé à me pencher sur cette collecte.

Polig en avait publié une partie dans *Ar Soner* en 1961 et, vingt ans plus tard, Patrick Malrieu en a fait une publication plus complète dans *Musique Bretonne* (la présente



revue). Pour autant, aucun musicien ne s'y était intéressé. Sans doute parce que, dans ma génération, la priorité était donnée, non sans raison d'ailleurs, à l'écoute des anciens sonneurs, et puis, peu d'entre nous, contrairement aux jeunes musiciens d'aujourd'hui, étaient capables de déchiffrer une partition.

J'ai travaillé quelques airs, mais ce n'est vraiment qu'en 1995, avec le projet de l'album *Jour de fête et fête de nuit*, dans lequel j'ai voulu évoquer la musique bretonne du

début du 19^e siècle, que j'ai vraiment étudié de près le manuscrit de Mahé. Et pour cause, c'était la seule source de cette époque qui soit connue, cela reste vrai aujourd'hui.

Cette musique notée n'avait rien à voir à l'idée commune qu'on se faisait de la musique bretonne en Vannetais. Pourquoi? Longtemps j'ai cru qu'un éminent chercheur viendrait étudier la question, nous apporter des explications, mais cela n'a pas été le cas. Cela m'a conduit à entreprendre moi-même des recherches.

M.B.: Cet ouvrage nous permet de découvrir la vie de Joseph Mahé, véritable personnalité, à bien des égards...

R.B.: Oui, Joseph Mahé est «l'érudit» morbihannais de son temps. Né en 1760 sur l'île d'Arz, il est fils d'un capitaine, maître de barque. Bretonnant de naissance, il parle aussi le français. Éduqué au collège royal de Vannes, il est un élève brillant qui semble embrasser naturellement la profession ecclésiastique. Curé de Kervignac en 1784, de la paroisse de Saint-Salomon de Vannes en 1785, il va voir son parcours bouleversé par la Révolution. Refusant de signer la constitution civile du clergé, il sera emprisonné à plusieurs reprises, en tout près de trois ans, ne trouvant un peu de répit que dans les refuges offerts par son ami Desgrées du Lou à Vannes, Saint-Léry ou Augan. Malgré cela, il ne ralliera jamais la cause des Chouans, de la même manière qu'il n'approuvera jamais totalement, par la suite, le nouvel

ordre bonapartiste, restant fidèle à ses propres convictions.

En 1802, il consent cependant à signer la constitution civile et peut enfin sortir de la clandestinité; il devient chanoine au chapitre de la cathédrale de Vannes. Son érudition reconnue lui vaut d'être nommé conservateur de la bibliothèque de Vannes, puis professeur suppléant au collège Saint-Yves.

Il semble que c'est le préfet Chazelles qui, en 1820, l'encourage à écrire sur les antiquités morbihannaises. Antiquités? C'est ainsi qu'on désigne alors ce qui est attesté comme ancien. Mahé s'attelle à la tâche et publie en 1825 un *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*. Il y traite des mégalithes, du bâti médiéval, de la langue bretonne, des «opinions» (traditions et légendes) populaires et, ce qui nous intéresse le plus ici, des «chants populaires du Morbihan».

En faisant de ce département son entité territoriale de référence, Mahé s'accorde certes à l'ordre nouveau, mais il ne cherchera pas à distinguer un Vannetais bretonnant d'un Vannetais gallo, alors qu'il opère une discrimination entre antiquités «celtiques» et «non celtiques», classant la langue bretonne dans l'une, les «chants populaires» dans l'autre...

Dans la foulée de cette publication, il va co-fonder la Société polymathique du Morbihan qui existe toujours. Sa curiosité pour toute nouvelle connaissance lui sera finalement fatale, car c'est à la suite d'une expédition à l'île d'Houat pour y étudier le lys maritime qu'il attrapera un «refroidissement» dont il mourra quelques semaines plus tard, le 4 septembre 1831.

M.B.: Ces «chants populaires du Morbihan», de quoi s'agit-il?

R.B.: Mahé parle de «chants». Cependant, et c'est là toute l'originalité de sa démarche, ce ne sont pas des paroles qu'il transcrit, contrairement à beaucoup de collecteurs

qui vont lui succéder, mais des airs. Il indique dans l'introduction de ce chapitre: «Je vais mettre sous les yeux des amateurs quelques-uns de ces airs naïfs et joyeux qu'on entend journellement dans les villes et dans les campagnes du Morbihan, pour ne pas dire de la Bretagne...».

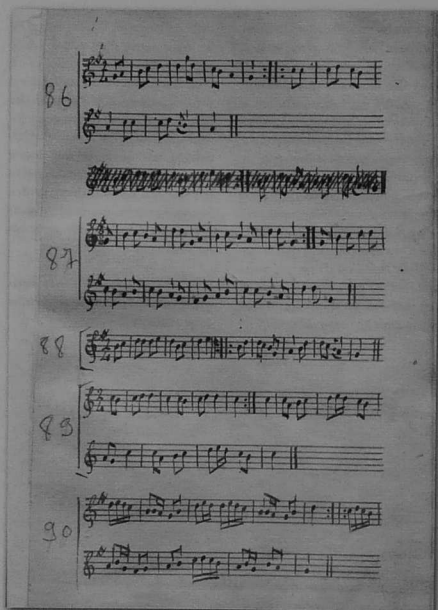
Il publie dans l'*Essai* quarante airs. Il faudra attendre 1945 pour que soit retrouvé son manuscrit original dans les archives de l'évêché. On s'aperçoit alors que la collecte de Mahé est d'une tout autre ampleur: ce manuscrit ne contient pas moins de 285 partitions! Aussi le chanoine Le Moing, à l'origine de

cette découverte, jugera-t-il bon de les transmettre plus tard à l'abbé Derrian. Mais jamais celles-ci ne vont être publiées en totalité. C'est notamment ce que j'ai souhaité faire à travers cet ouvrage en les reproduisant sous forme de fac-similés, tels quels, ce qui donne accès également aux airs hachurés par Mahé; il les considérait probablement comme des doublons, ils présentent pourtant des variantes intéressantes.

M.B.: A-t-on pu déterminer dans quelles conditions il a réalisé cette collecte?



■ La tour du Connétable, où Joseph Mahé est emprisonné à partir de juin 1792. Il découvrira cette tour dans un article de son *Essai* consacré aux «antiquités non ecclésiastiques de Vannes» (dessin de Léon Gauchere, gravure d'Eugène Cicéri pour *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, par Taylor et Nodier, 1845).



■ Une page de partitions issue du manuscrit de Joseph Mahé. Les numéros notés au stylo bille bleu sont de Polig Monjarret (collection bibliothèque de l'évêché de Vannes).

R.B.: C'est la grande question! On ne sait pas. Mahé ne dit rien de précis. On ne peut émettre que des hypothèses.

Où a-t-il collecté? Probablement dans les lieux où il a vécu ou séjourné: l'île d'Arz, Vannes, Kervignac, Augan, Locmariaquer, les Fougerêts, Questembert, Saint-Léry, Surzur... On a longtemps voulu voir la musique collectée par Mahé comme issue du Vannetais bretonnant, mais elle pourrait tout autant provenir du Vannetais gallo où il s'est caché pendant des années. Dans tous les cas, il faut bien se rappeler que la dénomination de terroirs auxquels serait attachée

telle ou telle pratique n'est apparue qu'au milieu du 19^e siècle. À mes yeux, Mahé serait plutôt le dernier témoin d'un temps où la musique bretonne était transverse, avec des formes d'expression qui se seraient répandues indifféremment dans la Haute et la Basse-Bretagne avant de se distinguer. Guilcher ne dit pas autre chose dans *La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne* (1963), quand il démontre que les danses bretonnes sont issues des danses pratiquées à la cour du roi de France.

Afin d'avoir une idée du paysage sonore dans lequel Mahé a pu être immergé durant sa vie, il m'a semblé

intéressant de présenter les récits de ses contemporains qui évoquent la musique populaire en Bretagne. Le chant est décrit comme quotidien, mais il est aussi question de bien des occasions festives où l'on peut entendre des instruments qui accompagnent les danses: «hautbois, musette, «biniou», «violons»...

Un certain nombre de partitions dans le manuscrit de Mahé tendent d'ailleurs à évoquer la musique instrumentale plutôt que le chant. À ce propos, en comparant sa collecte avec d'autres grandes collectes musicales réalisées postérieurement, j'ai remarqué quelque chose de très intéressant. J'ai étudié très exactement 4 596 airs, collectés tout au long du siècle qui a suivi sa mort. Parmi tous ces airs, on n'en retrouve que 122 notés dans le manuscrit. C'est très peu, à peine plus de 2%! Or, parmi ces 122 airs, 25 proviennent d'une collecte de musique instrumentale, celle présentée dans le *Recueil d'airs de biniou et bombarde* d'Alfred Bourgeois publié vers 1897. Mahé se serait-il intéressé aux spécificités de la musique sonnée? C'est une hypothèse.

M.B.: Cet ouvrage offre donc des éclairages sur la personnalité de Mahé et le contenu de sa collecte, sans résoudre toutes les énigmes à leur sujet.

R.B.: Avant tout, j'ai voulu donner accès à la totalité de sa collecte, et envie aux jeunes musiciens de s'en emparer. Cette collecte est encore largement inexploitée, et pourtant, elle mérite vraiment qu'on s'y intéresse.

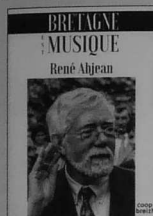
Propos recueillis par
Caroline Le Marquer

Joseph Mahé (1760-1831), premier collecteur de Haute et de Basse-Bretagne, *Dastum/PUR*, 348 pages: 34 €. Disponible en librairie ou par correspondance auprès de Dastum: <http://boutique.dastum.bzh>

À lire et à écouter

Bretagne est musique

René Abjean
Coop Breizh



René Abjean est une figure bien connue du renouveau de la musique bretonne en Finistère. Musicien, compositeur, arrangeur, il participe à de multiples expériences musicales dès les années 1960, notamment dans le milieu des chorales, et s'implique dans de nombreuses associations (Festival international des cornemuses de Brest, Cercle breton de Brest, Centre breton d'art populaire, etc.). Docteur en sciences, chercheur, érudit, il se passionne pour toutes les dimensions de la musique bretonne et publie de nombreux articles.

L'ouvrage rassemble l'essentiel de ses publications, parues entre les années 1970 et aujourd'hui, auxquelles s'ajoutent quelques chapitres inédits. On y trouvera des études sur des sujets aussi variés que les cantiques bretons du xviii^e siècle, le problème de la transcription musicale des collectes, le monde sonore, la modalité dans la musique bretonne, les chansons sur feuilles volantes, le *revital*, l'art

choral ou encore l'harmonisation des chants bretons...

320 pages - 19,90 €.

Au-delà du *Barzaz-Breiz*,
Théodore Hersart
de La Villemarqué

Sous la direction de Nelly
Blanchard et Fañch Postic
Centre de recherche bretonne
et celtique



Les commémorations liées au bicentenaire de la naissance de La Villemarqué ont été l'occasion de recherches suscitées par un petit paragraphe testamentaire de ce dernier sur son propre exemplaire du *Barzaz-Breiz*: «*Habent sua fata libelli*». Singulière fortune de ce recueil de chansons 1^o joies 2^o douleurs... honneurs & dénigrements — il n'avait mérité ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Force est de constater que le *Barzaz-Breiz* a occulté le reste de l'œuvre pourtant foisonnante de La Villemarqué, tout comme, plus tard, *La légende de la mort en Basse-Bretagne* occultera celle d'Anatole Le Braz, mais pour d'autres raisons et selon d'autres modalités. Les quinze

pages de bibliographie chronologique en fin d'ouvrage permettent de s'en donner une idée.

Afin d'éclairer l'ombre portée du *Barzaz-Breiz*, l'ouvrage présente le terreau qui a vu naître La Villemarqué, son ancrage dans une famille de la noblesse bretonne, les «*femmes de l'ombre*» qui le précéderent ou le suivirent, parmi lesquelles sa mère qui lui transmit son goût du répertoire breton entendu auprès de femmes du peuple, et le catholique pratiquant sincère aux relations parfois houleuses avec le clergé. L'ouvrage explore encore les travaux de ce dernier sur la littérature médiévale française et bretonne, sa collecte de contes, La Villemarqué, bretonnant et galloisant partant à la rencontre de son pays de Galles rêvé, et enfin La Villemarqué dans ses actions et ses réseaux.

L'ouvrage est augmenté d'un CD, captation du concert donné le 13 novembre 2015 en l'église de Mellac, à l'occasion du colloque. «*Diougan Gwenc'hlan*», «*Bosen Elliant*», «*Mari ar Moal*» et «*Maro Pontkalek*»: alternance d'interprétations traditionnelles et d'interprétations à partir d'harmonisations issues notamment de l'édition allemande de 1841 du *Barzaz-Breiz*, suivie de *Cinq airs arrangés*, création contemporaine de Pierrick Choquet.

Cet ouvrage du CRBC est un bon moyen de découvrir l'homme dans son contexte familial, social et au sein de son réseau...

Gwern Erapier-Hallé

300 pages - 19 €.

Chroniques disques



Hamon-Martin Quintet & Basel Zayed

Kharoub

À la Zim / Muzik

En octobre 2014, le quintet Hamon-Martin se rend en Cisjordanie. À Jérusalem, le groupe fait la connaissance du chanteur et oudiste palestinien Basel Zayed. Ils décident ensemble de partager, pour un temps, un bout d'itinéraire musical. Plus tard, le frère de Basel, Youzef Zayed, les rejoint aux percussions (*bendir, darbuka, rig*). À travers leur expression respective, les voix imposantes de Mathieu Hamon et Basel Zayed portent haut en français et en arabe les révoltes et les espoirs, les chants d'amour traditionnels ou les reprises de Fairouz, Oum Kalthoum, les textes originaux de Sylvain Girault et Denis Flageul. Tout s'accorde, le cistre et le oud, l'accordéon, les langues différentes, la basse *fretless*, la bombarde et les modes du Levant... avec une intensité, une énergie très communicative.

L'album *Kharoub* a été enregistré en public, en décembre 2016, ce qui lui confère une couleur heureuse et

chaleureuse malgré le ton parfois grave des sujets abordés, tel celui de ces villageois qui manifestent tous les vendredis, en Cisjordanie, à l'ombre d'un caroubier.

Yann Bertrand

Offshore

Shorewards

Paker Prod

Dans la trajectoire musicale de Celtic Procession, le guitariste Jacques Pellen nous proposait, il y a quelques années, une première formation en trio avec l'excellent percussionniste algérois Karim Ziad et le bassiste Étienne Callac (Boutou production 2011). Confirmant toujours cette démarche qui entrecroise subtilement les musiques traditionnelles (bretonne, indienne, gnaoua, berbère...), jazz et rock, le trio s'est adjoint les talents de l'incontournable Sylvain Barou aux flûtes, uilleann-pipe et effets *harmonizer* pour la réalisation de *Shorewards*. Même si l'on reconnaît un thème ici ou là, il serait bien vain d'essayer d'identifier la provenance

des différents ingrédients qui composent ce bel enregistrement tant la fusion des couleurs est réussie et équilibrée. Mélodies souples et mélancoliques, envolées inspirées, groove envoûtant basse-batterie et boucles transcendantales dont Pellen a le secret forment un tout cohérent qui nous emporte bien loin de tout rivage connu.

Yann Bertrand

Fleuves

Coop Breizh

Émilien Robic (clarinette), Roméo Dubois (Fender Rhodes et programmations) et Samson Dayou (basse) forment le trio Fleuves qui présente son premier disque.

Suite au titre « Le fil », introduit par des notes électro, le répertoire est franchement la danse et procède avec efficacité le plaisir qu'il fait aux amateurs des pratiques de fest-noz par la clarté du rythme et des thèmes exposés.

Les harmonies utilisées sont typiques de ce qui s'entend habituellement en fest-noz, la complexité

entre le clavier et la basse crée une dynamique cohérente tout le long du disque. Par une recherche de sons et d'ambiances comme le très aérien « Pilé menu » ou le tribal « Hanter-dro », le trio propose un voyage, à la manière des musiques de films de Bruno Coulais, dont le découpage en séquences des morceaux sont autant d'étapes propices au cheminement d'un auditeur.

Dans cette navigation, chaque musicien trouve place à s'exprimer. Le Rhodes est attentif à l'espace et aux textures (« Cercle »), et la basse aux rythmes très funk (« Rond de Saint-Vincent », « Andro »), évolue dans le bas du spectre, rejoint les motifs du clavier et va chercher à titiller les thèmes. Ceux-ci sont exposés avec application et style par la clarinette qui laisse entrevoir un travail de maturation d'écoutes et de différentes interprétations. Ce jeu parfois orthodoxe ne répond pas toujours à la trajectoire développée par les claviers, la basse et les machines (« Marv eo ma mestrez », « Hanter-dro »).

Constant dans les niveaux d'intensités et les consonances, en prenant soin d'éviter les climax, Fleuves offre un disque au débit régulier.

Géraldine Hamon

Denez

Live - A-unvan gant ar stered - In unison with the stars

Coop Breizh

À travers ce coffret CD-DVD baptisé *A-unvan gant ar stered - In unison with the stars* (À l'unisson avec les étoiles), Denez Prigent — ou Denez, tout court, tel qu'il se présente désormais — nous offre de retrouver quelques-uns des grands moments de la tournée qui l'a vu triompher à nouveau sur scène en 2015 et 2016, dans le sillage de la sortie de son superbe album *Ul Liorzh Vurzhudus - An Enchanting Garden* (voir la chronique dans *Musique Bretonne* n°244).

Le CD réunit des enregistrements réalisés lors de ses concerts au Festival interceltique de Lorient, à Saint-Brieuc et Guingamp, tandis que le DVD nous fait revivre un concert enregistré au Zénith de Caen, ainsi qu'un extrait d'une prestation aux Vieilles Charrues en 2016 où il interprète « Kredin Raen ». S'y ajoute en bonus un clip de la chanson « An old story » remixée par le Trégorrois James Digger, qui signe également les images.

C'est toujours un plaisir que de frissonner à l'écoute de la voix de

Denez en *live*, particulièrement lorsqu'il est en osmose avec son public, que ce soit avec les titres de son dernier album, comme sur d'anciens morceaux, qui apparaissent ici habillés de nouvelles orchestrations, tels le fameux « Gortoz a ran », où sa voix est sobremment accompagnée à l'accordéon. Nul doute que ce sont les conditions *live* qu'il préfère, pour leur chaleur et leur authenticité — suivant sa volonté, *Ul Liorzh Vurzhudus* avait été enregistré en conditions réelles de scène, et non piste après piste tel que pratiqué ordinairement en studio.

On retrouve à ses côtés les musiciens Thomas Ostrowiecki, Jérôme Seguin, Jonathan Dour, Alain Penneec, Cyrille Bonneau, Antoine Lahay, mais on découvre également, sur le DVD, les invités qui l'ont rejoint sur scène, comme la harpiste Lina Bellard, le bagad Melinerion ou les sonneurs Julien Tymen-et Michel Kerveillant...

Denez présente ce CD-DVD comme une transition vers un nouvel album en préparation, qui aura d'autres couleurs que le précédent. À suivre...

C.L.M.

amzer nevez

32^e STAGE INTERNATIONAL
Musique, Chant, Danse

31 JUILLET 2017
04 AOÛT 2017

Jerry O'CONNOR (*Violon*)
Gilles LE BIGOT (*Guitare*)
Samuel LE HENANFF (*Accordéon diatonique*)
Alain PENNEC (*Accordéon diatonique*)
Fred MORRISON (*Cornemuse écossaise*)
Sylvain BAROU (*Flûte traversière en bois*)
Philippe JANVIER (*Bombarde*)
Raymond LE LANN (*Danses*)
Karl BLANCHET (*Danses*)

Retrouvez toutes les infos sur : amzernevez.bzh
Infos/Résa : 02 97 86 32 08 / contact@amzernevez.bzh

QR code, Facebook, YouTube, LOBENT

Musique Bretonne

tous les trois mois chez vous

Abonnez-vous !

Un cadeau est offert aux nouveaux abonnés

Oui, je m'abonne pour : 1 an, 4 numéros : 21 € (27 € pour l'étranger)
 2 ans, 8 numéros : 39 € (51 € pour l'étranger)

Vos coordonnées :

Prénom Nom
 Adresse
 Code postal Ville
 Pays
 Courriel

Je règle par prélèvement automatique annuel

Ce formulaire est également téléchargeable sur www.dastum.bzh, espace Musique Bretonne.

Mandat de prélèvement SEPA (à remplir par Dastum)

DASMB

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Dastum à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Dastum. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
 NB : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Compte à débiter (joindre un RIB obligatoirement)

Titulaire du compte :

Prénom Nom
 Adresse
 Code postal Ville
 Pays

N° IBAN

IBAN

N° BIC

BIC

Créancier : Dastum, 16 rue de la Santé, 35000 Rennes N° ICS : FR92ZZZ581809

Paiement : récurrent

Date Lieu Signature

Je règle par chèque

Merci d'adresser votre demande de prélèvement (n'oubliez pas de joindre votre RIB) ou votre chèque à l'adresse : Musique Bretonne, Dastum, 16 rue de la Santé, 35000 Rennes. Pour toute question, contactez-nous au 02 99 30 91 00 ou à l'adresse vp@dastum.bzh.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Musique Bretonne

N° 251 (trimestriel/trimestriel)
 AVRIL/MAI/JUIN
 EBREL/MAE/MEZHEVEN
 2017

Dastum - 16 stradae/rue la Santé
 35000 Roazhon/Rennes
 Pgz/Tél : 02 99 30 91 00
musique.bretagne@dastum.bzh
www.dastum.bzh

Niverenn voullañ/N° d'impression
 1215 ISSN 9241 3663

Niverenn ar bodad kemparek
 N° de commission paritaire
 0518 G 83955

Rener an embann
 Directeur de la publication
Ronan Guéblez

Rener ar skridaozñ
 Directeur de la rédaction
Gaëtan Crespel

Penn skridaozerezh
 Rédactrice en chef
Caroline Le Marquer

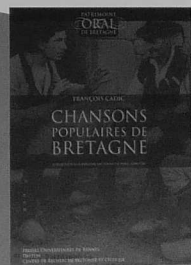
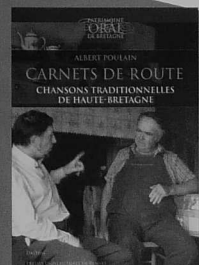
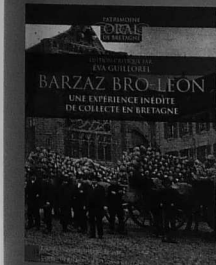
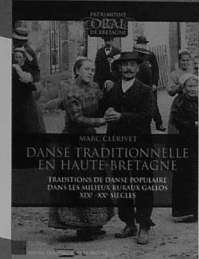
TI-moullañ/Imprimeur
 Media-Graphic
 23 rue des Veyettes - CS26303
 35063 Rennes cedex

Kemener o deus perzh
 en niverenn-mañ
 Ont collaboré à ce numéro

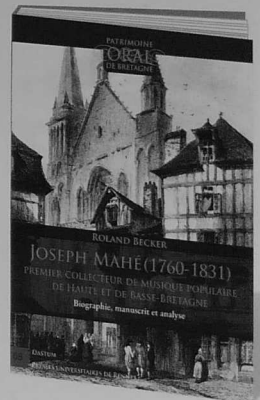
Yann Bertrand, Fanny Chauffin,
 Jean-Maurice Colombel, Gaëtan
 Crespel, Christiane Desilles,
 Gwenn Dripiet-Vallerie, Aurélie
 Drillet, Georges Epinette, Ronan
 Guéblez, Norbert Guihéneuf,
 Aurélie Hess, Myriam Jégat,
 Georges-Guillaume Kérouédan,
 Vincent Morel, Bernard Paillard,
 Jean-Luc Ramel, Julien Vrigneau

Digor d'an holl eo ar gelaouenn
 M'ho peus pennadoù-skrid da gontañ,
 ng, deuit e darempred ganeoc'h
 dre bostel pe dre bellgomz. Pep hini
 a zo libe da embann e sonj dindont
 anv personel.
 La rédaction de *Musique Bretonne*
 est ouverte à tous. Si vous avez des
 propositions d'article, n'hésitez pas
 à nous contacter. Les propos des
 articles publiés engagent la seule res-
 ponsabilité de leurs auteurs.

dastum



PATRIMOINE ORAL DE BRETAGNE



NOUVEAUTÉ

PATRIMOINE ORAL DE BRETAGNE

une collection coéditée par :

dastum

Presses Universitaires de Rennes PUR

CRBC

En vente sur <http://boutique.dastum.bzh>



24 25 JUIN

2017

MONTERFIL

35

LA GALLESIE EN FÊTE

WWW.GALLESIE-MONTERFIL.ORG.BZH

